

MISÉRICORDE : ce thème de l'année jubilaire proposé par l'église du 8 décembre 2015 jusqu'au Christ-Roi 2016 sera régulièrement couvert par 'Balise', outre ses rubriques habituelles. Voici donc pour commencer quelques belles pensées sur l'ouverture solennelle le dimanche de Gaudete (3^e de l'Avent, 12-13 déc.) et le franchissement des 'portes saintes' des cathédrales et grands sanctuaires durant l'année, en signe de volonté ferme de franchir nos portes intérieures et de l'ouverture à la grâce de la conversion au Christ.

Dans la prochaine livraison, pour la nouvelle l'année civile 2016, c'est le regretté cardinal Biffi qui nous aidera à réfléchir à la portée dans notre vie des "œuvres de miséricorde corporelle et de miséricorde spirituelle" comme y invite de la bulle d'indiction Misericordiæ Vultus du 11 avril 2015. Puis pour le carême le sens exact des "indulgences" d'une année sainte. •

L'abbé Lotte

Le sommaire est en dernière page.

ÉDITORIAL : LE CHIEN ET LES CHACALS

Pastiche de Monsieur Jean de la Fontaine

Du coquin que l'on choie, il faut
craindre les tours
Et ne point espérer de caresse en
retour.
Pour l'avoir ignoré, maints
nigauds en pâturent.
C'est ce dont je désire, lecteur,
t'entretenir.
Après dix ans et plus
d'homériques batailles,
De méchants pugilats,
d'incessantes chamailles,
Un chien était bien aise d'avoir
signé la paix
Avec son voisin, chacal fort

éclopé
Qui n'avait plus qu'un œil,
chassieux de surcroît,
Et dont l'odeur, partout, de loin
le précédait.
Voulant sceller l'événement
Et le célébrer dignement,
Le chien se donna grande peine
Pour se montrer doux et amène.
Il pria le galeux chez lui,
Le fit entrer, referma l'huis,
L'assit dans un moelleux velours
Et lui tint ce pieux discours :
« Or donc, Seigneur Chacal, vous êtes
ici chez vous !

*Profitez, dégustez, sachez combien je
vous
D'amour à la concorde nouvelle entre
nous !
Hélas, que j'ai de torts envers vous et
les vôtres,
Et comme je voudrais que le passé fût
autre !
Reprenez de ce rôl, goûtez à tous les
mets,
Ne laissez un iota de ce que vous
aimez ! »*

L'interpellé eut très à cœur
D'obéir à tant de candeur.
La gueule entière à son affaire,
Il fit de chaque plat désert
Cependant que son hôte affable
Se bornait à garnir la table.
Puis, tout d'humilité et la mine
contrite,
En parfait comédien, en fieffée
chattemite,
Il dit : *“Mais, j'y songe, mon cher,
Nous voici faisant bonne chère
Quand je sais là, dehors, ma
pauvrette famille:
Mes épouses, mes fils, mes neveux et
mes filles,
Mes oncles et mes tantes que ronge la
disette,
Toute ma parentèle tant nue que
maigrelette.
Allons-nous les laisser jeûner jusqu'au
matin ?”*

“Certes non !” répliqua, prodigue, le
matin,
Qui se leva, ouvrit, et devant qui
passèrent
Quarante et un chacals parmi les
moins sincères.

Sans tarder cliquetèrent les
prestes mandibules
Des grands et des menus, même
des minuscules.
Ils avaient tant de crocs, de rage
et d'appétit,
Ils mangèrent si bien que petit à
petit
Les vivres s'étrécirent comme
peau de chagrin
Jusqu'à ce qu'à la fin il n'en restât
plus rien.

Ce que voyant, l'ingrat bondit :
*“Ah ça, compère, je vous prédis
Que si point ne nous nourrissez
Et tout affamés nous laissez
Tandis que vous allez repu,
La trêve entre nous est rompue !”*

Ayant alors, quoi qu'il eût dit,
Retrouvé forces et furie,
Il se jeta sur son mécène,
Et en une attaque soudaine
il lui récura la toison,
Aidé de toute sa maison.
Puis, le voyant à demi-mort,
De chez lui il le bouta hors.
Et l'infortuné crie encore
“La peste soit de mon cœur d'or !”

Retenez la leçon, peuples trop
accueillants :
À la gent famélique, point ne
devez promettre.
Ces êtres arriérés, assassins et
pillards
Marchent en rangs serrés sous le
vert étendard.
Vous en invitez un, l'emplissez
d'ortolans,
Et c'est jusqu'à vos clefs qu'il
vous faut lui remettre •

LES PORTES SAINTES, IMAGES DU CHRIST

Parmi les œuvres à accomplir pendant une année sainte, figure le passage de la Porte sainte. Que signifie-t-il ? Le rite initial d'ouverture symbolise l'accès au Christ, véritable Bon Pasteur et Porte du salut.

PÈRE CYRILLE, OSB L'Homme Nouveau - Hors-série N° 21 p. 65

À commander sur www.hommenouveau.fr ou 10 rue Rosenwald 75015 Paris. 7 €.

Ce hors série est magnifiquement illustré.

Ce n'est que le 24 décembre 1499, pour le jubilé de l'an 1500, que l'on ouvrit pour la première fois une Porte sainte à Saint-Pierre. Le pape avait désigné trois autres cardinaux pour accomplir le même rite aux trois autres basiliques majeures (Saint-Jean-de-Latran, Sainte-Marie Majeure, Saint-Paul-hors-les-Murs). Avant cette date, la preuve existe cependant d'une Porte sainte à Saint-Jean-de-Latran pour le jubilé de 1450.

Le rite d'ouverture de la Porte sainte devait incarner désormais le sens du jubilé. Il symbolise l'accès aux sources de pardon et de Miséricorde auxquelles l'Église convie les pécheurs pendant l'année jubilaire. La célèbre oraison composée par le pape Alexandre VI pour la cérémonie de 1500 le souligne. On y parle d'une porte ouverte « au peuple contrit », en vue d'obtenir ici-bas « le pardon de l'indulgence plénière et la rémission de toutes les fautes » pour « jouir avec félicité d'une gloire ineffable et éternelle » « quand le jour de l'appel viendra ».

La Porte sainte a fasciné les millions de pèlerins qui ont marché vers Rome au travers des siècles, parfois au prix de leur vie. On peut se demander ce qui leur a rendu ce symbole si parlant.

VERS UN AILLEURS MEILLEUR

La première explication vient sans doute de la nature même des choses. La porte évoque l'ouverture vers un ailleurs meilleur. La prison s'ouvre : on est libéré. En ce sens, Pie XII avait été frappé de « la vive impression » causée chez les non-catholiques par les trois coups de marteau symbolique qui avaient fait tomber la Porte jubilaire de 1950. Il ajoutait : « Ne doit-on pas y voir, peut-être, comme le pressentiment et

l'attente d'un nouveau demi-siècle moins chargé d'amertumes et de désillusions ? Le symptôme d'un besoin de purification et de réparation, une soif de réconciliation et de paix entre des hommes que la guerre et les luttes sociales ont tellement désunis ? » La nature religieuse de l'homme suggère une signification plus élevée du symbole de la porte. Du plus profond de lui-même, l'homme recherche la possibilité de communiquer avec le ciel, une ouverture donnant accès au monde de Dieu. Et toute la révélation biblique comme l'expérience des religions naturelles témoigne de l'impuissance de la créature à franchir par elle-même les limites du monde créé.

Il fallait que Dieu intervienne. Il le fit en s'incarnant, réunissant en Lui l'homme et Dieu. Ainsi devint-Il la porte tant attendue et désirée : « Amen, amen, Je vous le dis, Je suis la porte des brebis. (...) Qui entrera par moi sera sauvé, il ira et viendra et trouvera un pâturage » (Jn 10, 7, 9).

Dans la ligne de cette affirmation si nette, la Porte jubilaire prend tout son sens : elle est la Porte mystique « ouvrant l'entrée au plus grand temple de la chrétienté, symbole du Rédempteur Jésus, à nous donné par Marie, afin que tous, incorporés en Lui, nous trouvions le salut : “Je suis la porte ; si quelqu'un entre par moi, il sera sauvé”¹ ». Et Pie XII vantait ailleurs « la magnificence de la Miséricorde de Celui qui est venu chercher celui qui était perdu ».

NE PAS OUBLIER DE SE CONVERTIR

Cette Miséricorde du Seigneur appelle cependant de la part du chrétien le repentir sincère de ses fautes. Passer par la porte pour bénéficier en Jésus du grand pardon exige donc de se convertir. C'est en ce sens que le pape saint Jean-Paul II aurait voulu que la Porte sainte du jubilé de l'an 2000 soit « symboliquement plus large que les précédentes car l'humanité, arrivée à ce terme » laissait « derrière elle non seulement un siècle mais un millénaire ». L'Église ne pouvait passer ce seuil « sans inciter ses fils à se purifier.² » Outre les fautes passées,

1 Radiomessage du pape Pie XII au monde le 23 décembre 1949 annonçant le grand signe qui serait donné le lendemain par l'ouverture de la Porte sainte.

2 Lettre apostolique Tertio millennio adveniente, n. 33 ; nn. 36-37-38.

Jean-Paul II insistait avant tout sur « les responsabilités » des chrétiens « dans les maux de notre temps » : « l'indifférence religieuse qui conduit beaucoup d'hommes d'aujourd'hui à vivre comme si Dieu n'existait pas ou à se contenter d'une vague religiosité qui ne leur permet pas de se confronter au problème de la vérité ni au devoir de la cohérence », le manque de certitude chez les chrétiens dans leur vie morale, leur vie de prière et la rectitude de leur foi, les injustices sociales graves et un manque d'attention au témoignage des martyrs.

Quinze ans plus tard, ces « maux de notre temps » n'ont fait que s'accroître. La démarche de conversion demeure donc nécessaire, afin qu'en franchissant la Porte sainte, image du Christ Sauveur, « le pèlerin retrouve la paix et la joie », fruits de l'inépuisable Miséricorde du Seigneur selon une éternelle « dialectique du péché et de la grâce »³.

LA LITURGIE DES JUBILÉS, UNE OUVERTURE VERS LE CIEL.

Années de grâce, les jubilés s'incarnent à travers les actes du pèlerinage et du franchissement de la Porte sainte qui constituent une véritable action liturgique. Une pratique ecclésiale et mariale à l'image de Celle qui est la porte du Ciel

*Par un moine de Notre Dame de Randol o.s.b
L'Homme Nouveau - Hors-série n° 21 pp. 61-63*

L'année du Jubilé, ou Année Sainte, est une année de grâce. Toute grâce nous vient de la sainte Humanité de Jésus, notre Sauveur. Aussi Jésus Lui-même a-t-Il commencé sa vie publique en proclamant une « *année de grâce* » (Lc 4, 18-19). Dans la synagogue de Nazareth, Il a lu la prophétie d'Isaïe : « *L'Esprit du Seigneur (...) m'a envoyé (...) proclamer une année de grâce du Seigneur* » (Is 61, 2), littéralement une année « *reçue de Dieu* », selon le mot grec employé par l'évangéliste, et Il a déclaré : « *Aujourd'hui s'accomplit à vos oreilles ce passage de l'Écriture* » (Lc 4, 21).

Depuis Moïse

Le jubilé (de l'hébreu yobel , qui veut dire « *trompe en corne de*

³ Abbé Christian Dumoulin, Histoire des Jubilés, p. 299, éd. François-Xavier de Guibert, 310 p., 21,70 €.

bélier ») faisait partie de la législation donnée par Dieu à Moïse sur le mont Sinaï : « *Après sept semaines d'années, (...) vous sonnerez de la trompe dans tout le pays. Vous déclarerez sainte la cinquantième année, et vous proclamerez l'affranchissement de tous les habitants du pays. Ce sera pour vous un jubilé : chacun de vous rentrera dans son patrimoine et retournera dans son clan. Cette cinquantième année sera pour vous une année sainte : vous ne sèmerez pas, ni ne moissonnerez, ni ne vendangerez (...). Le jubilé sera pour vous chose sainte* » (Lv 25, 9-12). Déjà donc sous l'ancienne loi, la démarche jubilatoire était liturgique. Elle se faisait le jour de la fête des Expiations.

Le premier jubilé

Dans la vie de l'Église, les jubilés ont commencé en l'an 1300 : le pape Boniface VIII, à la demande des nombreux pèlerins qui se rendaient à Rome, institua le premier jubilé et accorda la première indulgence plénière liée à ce jubilé à tous les pèlerins qui, dans les dispositions voulues, visiteraient les basiliques de Saint-Pierre et de Saint-Paul.

Il existe donc bien depuis l'origine une liturgie du jubilé. Comme toute liturgie, elle comporte un acte extérieur de culte, qui, pour être valable, doit être accompagné d'actes intérieurs et de dispositions personnelles. Le Pape François le rappelle dans la bulle d'indiction du jubilé, Misericordiæ vultus, publiée le 11 avril dernier.

L'acte extérieur consiste essentiellement dans le pèlerinage et le franchissement de la Porte sainte. « *Pour passer la Porte sainte, à Rome et en tous lieux, chacun devra, selon ses forces, faire un pèlerinage. Ce sera le signe que la Miséricorde est un but à atteindre, qui demande engagement et sacrifice. Que le pèlerinage stimule notre conversion : en passant la Porte sainte, nous nous laisserons embrasser par la Miséricorde de Dieu, et nous nous engagerons à être miséricordieux avec les autres comme le Père l'est avec nous* » (n. 14, §1). C'est cela l'acte extérieur, visible et public, du jubilé. Les actes intérieurs consistent à se mettre à l'écoute de la Parole de Dieu (n. 13) ; à adopter la devise « *miséricordieux comme le Père* » (n. 14, §3) ; à ouvrir les yeux du cœur sur les misères de notre monde (n. 15, §1) ; à vivre avec intensité le

prochain Carême (n°17, §1) ; à remettre en honneur le sacrement de la réconciliation (n°17, §3) ; à vivre l'indulgence de l'Année Sainte (n°22, §§1-2). Les dispositions intérieures sont le désir d'imiter Dieu dans la pratique de sa Miséricorde à notre égard, l'inclination à accueillir le prochain et la réflexion sur les œuvres de miséricorde à son égard (n°14, §3 et n°15).

Le but poursuivi est celui de toute liturgie, « *exercer l'oeuvre de notre Rédemption* », comme le concile Vatican II le rappelle (Sacrosanctum Concilium, n. 2). En effet, « *le Christ a envoyé ses Apôtres remplis de l'Esprit Saint, non seulement pour prêcher l'Évangile à toute créature, (...) mais aussi pour exercer cette oeuvre de salut qu'ils annonçaient par le Sacrifice et par les sacrements, autour desquels gravite toute la vie liturgique* » (SC n° 6). La liturgie du jubilé rend présent le Christ Lui-même, et le salut qu'apporte l'Église par Lui et en son nom (cf. SC n°7). À ce but général s'ajoute la prise de conscience, pour la mettre nous-même en pratique, de la disposition par laquelle Dieu nous touche le plus : la Miséricorde. La Miséricorde est comme la caractéristique de Dieu, l'application particulière à notre égard de l'amour qui, selon saint Jean, « définit » Dieu en quelque sorte : « *Dieu est amour* » (1 Jn 4, 16). Enfin, elle nous met ou remet en mouvement : notre vie sur la terre n'est pas définitive. Nous sommes en marche, et notre but est d'atteindre Dieu. La pratique jubilaire est une démarche vers Dieu. Et cette pratique est ecclésiale et mariale. Elle est ecclésiale parce que, dès l'Ancien Testament, l'affranchissement de tous les membres du peuple saint qui étaient devenus esclaves (Lv 25, 10), la récupération des terres aliénées au cours des cinquante ans passés (Lv 25, 13), rappelaient aux anciens Israélites qu'ils appartenaient à une communauté, et qu'ils possédaient en commun la Terre promise. De même, dans la démarche commune du jubilé, nous reprenons conscience de notre appartenance à l'Église Corps du Christ, et nous visons le bien de tous dans la communion des saints, étant « *membres chacun pour sa part* », dit St Paul (1 Co 12, 27). Le bien commun de l'Église est immensément plus grand : ce sont tous les biens de la Rédemption apportée par le Christ, qui est sa Tête.

Démarche mariale

Elle est aussi mariale parce que le franchissement de la Porte sainte nous rapproche de la Vierge Marie, la Porte du Ciel, Janua cæli . C'est elle la véritable Porte sainte : si nous passons par elle, nous sommes certains de parvenir à Jésus, et donc au Ciel que Jésus nous a ouvert par sa mort, sa Résurrection et son Ascension. De plus, la Vierge Marie est elle aussi en chemin : nous la voyons partir en hâte pour visiter sa cousine Élisabeth, portant en elle Jésus qu'elle venait de concevoir sous l'action de l'Esprit Saint, voyage à l'image du chemin que parcourt l'Église en donnant Dieu au monde. Nous sommes en chemin avec elle et aidés par elle, qui est notre Mère. D'ailleurs, le thème même du jubilé nous conduit à Marie. Elle est « *Mère de Miséricorde* », et le Pape François nous invite expressément à la prier sous ce titre : « *Que notre pensée se tourne vers la Mère de la Miséricorde ! Que la douceur de son regard nous accompagne en cette Année Sainte, afin que tous puissent redécouvrir la joie de la tendresse de Dieu. Personne n'a connu comme Marie la profondeur du mystère de Dieu fait homme. Sa vie entière fut modelée par la présence de la Miséricorde faite chair. La Mère du Crucifié ressuscité est entrée dans le sanctuaire de la Miséricorde divine en participant intimement au mystère de son Amour. Choisie pour être la Mère du Fils de Dieu, Marie fut préparée depuis toujours par l'Amour du Père pour être l'Arche de l'Alliance entre Dieu et les hommes. Elle a gardé dans son coeur la divine Miséricorde en parfaite syntonie avec son Fils Jésus* » (n. 24). En franchissant la Porte sainte, pensons à tout cela, mesurons dans la foi la portée surnaturelle de notre geste ; engageons-nous, comme membres de l'Église, envers notre prochain, à commencer par le plus proche et le plus petit. *Salve Regina, Mater misericordiæ ! •*

LA CULTURE À L'ENDROIT

La mascarade de la COP 21

Le Bulletin d'André Noël n° 2444 du 2 au 8 novembre 2015

C'EST DÉJÀ UN ÉCHEC !

A la fin de ce mois doit donc s'ouvrir à Paris la Cop21 dont le Pouvoir nous rebat les oreilles depuis déjà fort longtemps, le présentant comme

décisif pour l'avenir de la planète. Les media diffusent l'idéologie du « *réchauffissement* » ce nouvel évangile, soucieux de ne pas se départir de l'écologiquement correct, sans craindre pourtant les paradoxes : pour Cop21, Europe 1 délocalise cette semaine sa rédaction en Chine sans se soucier du « *coût* » en CO2 et en pollution d'un tel déplacement... pour sauver la planète !

On annonce la présence de 80 chefs d'État et de gouvernement, dont le président des États-Unis et le premier ministre chinois ; tout ce beau monde se voudra d'être sur la photo autour de François Hollande, lequel escompte bien en tirer un profit politique à quelques encablures des régionales. Il entend se saisir de l'occasion pour « *verdir* » le gouvernement en y faisant entrer un ou deux écolos, qui accepteront, pour « *aider* » Hollande à honorer les engagements de la France promis à la Conférence.

Au fait, de quoi s'agit-il ? La Cop est l'abréviation de Conférence des parties. C'est une émanation de l'ONU. Les participants, appelés « *parties* », sont les États signataires de la Convention cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC), adoptée en 1992, à la fin du sommet de la Terre de Rio. Cette convention a affirmé l'existence « *d'un changement climatique d'origine humaine et donne aux pays industrialisés le primat de la responsabilité pour lutter contre ce phénomène.* » C'est là le dogme de base ; les scientifiques qui le mettent en cause n'ont pas leur place dans ses conférences ; seuls ceux qui sont d'accord avec le GIEC (voir ci-après), vigile de l'orthodoxie écolo, ont droit de cité.

Mais, si la Cop21 de Paris est spéciale, c'est parce qu'elle a pour objectif d'aboutir à un accord « *universel et contraignant* », qui prendrait effet dès 2020, en vue de créer une « *véritable* » transition vers une économie et une politique mondiale « *éco-responsables* ». Le but, ce serait la « *transition énergétique* », c'est-à-dire le remplacement total des énergies fossiles (gaz, pétrole, charbon) par des énergies dites « *propres* ».

L'objectif annoncé depuis des années est d'arriver à limiter le « *réchauffement* » climatique à 2°. Avant même de commencer, on sait que ce ne sera pas le cas. C'est déjà un échec ! Le 30 octobre l'ONU a

dressé le bilan des engagements nationaux de réduction des émissions de gaz à effet de serre. Le « *réchauffement* » de la planète serait proche de 3°C, voire même davantage, loin en tout cas des 2°, 146 pays seulement ayant rendu leur copie sur les 195 annoncés.

On rappellera que la précédente conférence, celle de Copenhague en 2009, caressait exactement le même objectif, limiter à 2° C le réchauffement climatique, et qu'elle s'est soldée par un échec. Preuve en est que l'on doit tout reprendre à zéro, au point où les États avaient laissé leurs chères études. Une des raisons de ce fiasco – outre les réticences des USA à l'époque – était l'attitude des pays émergents, avides de développement, ce que l'on peut comprendre. Si les pays développés au cours des « *trente glorieuses* » de l'après guerre ont pu connaître la prospérité, c'est parce que leurs industries fonctionnaient à plein régime sans se soucier de la pollution engendrée. Et voilà que les nations occidentales veulent maintenant imposer à celles qui commencent seulement à émerger des normes qu'elles n'ont pas eu elles-mêmes à observer !

La situation n'a guère changé en six ans. Les pays émergents ne voient toujours pas pourquoi ils devraient investir pour réduire l'intensité énergétique de leur croissance, alors que leurs émissions de CO₂ par tête d'habitant demeurent très inférieures à celles des ressortissants des pays riches. Un Indien produit 9 fois moins de CO₂ qu'un Américain. Ils réclament donc le droit de rattraper le niveau de vie de ces derniers et leur reprochent, également, d'être à l'origine de l'essentiel du stock de gaz à effet de serre. Ce qui est vrai au niveau international l'est aussi au niveau national : le ménage modeste qui habite dans un petit pavillon de banlieue ne voit pas pourquoi il devrait payer plus cher sa cuve de fuel pour cause de taxe carbone quand les plus aisés continuent à prendre l'avion comme d'autres le train pour faire les soldes à New York en profitant des variations à la baisse du dollar...

IMPOSSIBLES PRÉVISIONS CLIMATIQUES

Ces scientifiques, ces politiques et leurs chantres médiatiques pèchent par ignorance de la façon dont s'opèrent les évolutions

technologiques. Elles ne se font généralement pas dans la continuité mais dans la rupture. En admettant un instant que leur diagnostic soit juste et que la planète se réchauffe, à cause de l'activité humaine, s'ensuit-il qu'en projetant les chiffres d'aujourd'hui sur demain, la température s'élèvera selon la même trajectoire ?

La première réponse, c'est qu'on n'en sait rien ! C'est une information invérifiable. Écoutons le professeur John Christy, directeur du centre des sciences de la Terre de l'université d'Alabama et expert de la Nasa. Dans une interview sur CBS News, il a déclaré à ce sujet que pour prévoir l'évolution d'un système complexe, il faut d'abord le comprendre et ce n'est pas le cas : « *Notre ignorance est simplement énorme quand il s'agit du système climatique et notre compréhension n'est pas suffisamment forte et solide pour bâtir des politiques sur un climat, car on ne sait pas comment il va évoluer... Si vous ne savez pas comment un système fonctionne, il est difficile de l'orienter pour atteindre un objectif.* »

La seconde réponse, c'est que nos « *experts* » autoproclamés ne tiennent pas compte des ruptures technologiques qui bouleversent la donne et rendent caduques toutes les prévisions.

C'est ainsi que des écolos avant la lettre, autour de 1880, faisaient la sombre prédiction qu'un siècle plus tard, Paris serait submergée sous le crottin de cheval ! C'était inévitable, mathématique, scientifique ! En effet, l'essor des industries entraînant la migration de provinciaux vers la capitale, il fallait nourrir la population grandissante. Or les livraisons se faisaient en charrettes, tirées par des chevaux. Dès lors expliquait l'ancêtre idéologique de Nicolas Hulot, un dénommé Prosper Lécaulot, compte tenu du nombre de chevaux recensés et du taux de progression constaté depuis 50 ans, une simple multiplication permettait à l'évidence de conclure que si « *rien n'était fait* », Paris disparaîtrait sous le crottin.

La presse le soutint et nombreux furent ceux qui frémirent à cette perspective au point que le gouvernement – ne riez pas ! – créa une « *taxe crottin* » – rien de nouveau là aussi ! – et décida d'une « *limitation du nombre et des conditions de circulation des voitures à cheval.* » Personne ne soupçonnait encore que l'essor de l'automobile allait quelques

décennies plus tard rendre obsolètes ces prévisions arithmétiquement fondées. Paris n'est pas couverte de crottin, les dernières livraisons « *en voiture à cheval* » disparurent complètement à la fin des années 50 quand les derniers adeptes de ce mode de livraison, les Vins du Postillon, y renoncèrent.

Il y eut un semblable propos alarmiste dans l'entre-deux guerres et jusqu'au début des années 50 quand on s'inquiéta de l'épuisement des mines de charbon dont l'absence ou la raréfaction pouvaient enrayer l'activité industrielle et par conséquent affaiblir l'économie comme le niveau de vie des Français. Or, la domestication de l'énergie nucléaire allait bientôt rendre vaines ces craintes.

Aujourd'hui, si Cop21 évoque l'échéance de 2050, elle travaille aussi pour ce début du troisième millénaire où si l'« *on ne fait rien* » le monde courra à la catastrophe. Mais cette projection sur l'avenir est hasardeuse car nul ne peut savoir quelle mutation technologique, ou quelle découverte encore insoupçonnée, modifiera complètement la donne. Nos arrière-arrière petits-enfants souriront peut-être de ce grand barnum du GIEC comme nous sourions aujourd'hui de Prosper Lécaulot et de son crottin funeste...

LES IMPOSTEURS DU GIEC

Le GIEC est une émanation des Nations Unies qui s'appelle en anglais IPPC (intergovernmental panel on climate change), ce qui, curieusement, a été traduit en français par GIEC (groupe intergouvernemental des experts du climat) Cette traduction est une supercherie ! Car l'ajout du mot « expert » donne à penser qu'il s'agit d'une organisation scientifique, alors qu'il s'agit simplement d'un organisme intergouvernemental chargé de représenter les positions politiques des 195 gouvernements qui la composent.

Dans son livre Écologie, la fin, Christian Gerondeau, a donné des détails sur la composition du bureau du GIEC – jamais repris pas nos gazettes ! – où l'on découvre avec surprise que ce bureau ne contient aucun expert du climat. Désignés par le ministre de l'écologie de leur pays, les membres du GIEC sont en majorité des croyants scientifiques et non des

scientifiques et lorsque ce sont des scientifiques, leur spécialité n'est pas nécessairement la... « climatologie ». Comme la plupart des hommes politiques qui composent les gouvernements n'ont aucune culture scientifique, beaucoup de membres du GIEC sont nommés sur la recommandation des ONG écologistes comme Greenpeace, WWF, ou les Amis de la Terre. Il y a certes des dissidents dans le GIEC, qui sont de véritables experts en climatologie, mais leurs rapports techniques ne sont pas diffusés, car c'est le bureau du GIEC qui publie le document destiné au public : le résumé à l'intention des décideurs.

On n'entend que Jean Jouzel, patron du GIEC, en France et ses disciples sur les ondes et à la télévision ; ils ont le monopole des interventions dans les colloques. C'est qu'ils ont leurs entrées partout, étant subventionnés par les plus grosses entreprises françaises.

Selon Philippe Verdier, auteur de Climat investigation (et licencié de France 2 à cause de la publication de ce livre) Jean Jouzel est lié et directement rétribué pour des conférences par les principales sociétés du CAC 40 parmi les plus polluantes (Air France, EDF, Engie, Michelin, BNP, Bouygues, Eiffage etc.) On notera la présence de Bouygues qui est aussi propriétaire de TF1 où le GIEC a évidemment ses entrées. L'ancien vice-président du GIEC, Jean-Pascal Van Yperseel, a pour sa part été rétribué par Bouygues pour une apparition avec Nicolas Hulot sur TF1, vantant les solutions écologiques de son patron dans la construction. Jouzel fait aussi partie des comités scientifiques des plus grosses entreprises cotées à la Bourse de Paris (Crédit agricole, BNP, LVMH.)

Ces entreprises se « *verdissent* » ainsi et essaient d'améliorer leur image auprès des consommateurs mais, et surtout, sont l'objet de la bienveillance des écologistes officiels qui ne leur font pas de misères. Ces conflits d'intérêts ont ému jusqu'au sein du GIEC où un économiste coréen, le docteur Lee, a été intégré à la direction. N'a-t-il pas recommandé « *d'améliorer la neutralité et la pertinence du travail du GIEC dans ses rapports avec le monde des affaires, de l'industrie et de la finance ?* »

Le catastrophisme climatique peut se révéler être une excellente affaire, non seulement pour le GIEC, mais aussi pour les compagnies

d'assurance. C'est un marché qui s'ouvre pour elles. Dans Le Monde du 30 octobre, on trouve un étonnant article sous le titre « *Le changement climatique, un levier d'activité pour les assureurs* », on peut y lire : « *La majorité du monde n'est pas assurée contre les catastrophes naturelles* », explique Andreas Schraft, directeur chez l'assureur helvétique Swiss ; en conséquence, « *Le changement climatique peut rapporter de nouveaux clients.* » Selon le quotidien, la stratégie cynique est celle-ci : « *L'idée est d'accepter de couvrir les meilleurs risques, c'est-à-dire ceux qui ont le moins de chance de se produire ou ceux qui coûteront le moins cher et d'éviter les pires, sachant que les premiers paient pour les seconds.* »

Autrement dit, grâce à la Cop21 et aux agitateurs du GIEC, on va faire peur aux populations comme aux entreprises puis, dans la foulée, les assureurs vont faire leur siège pour qu'au nom du principe de précaution, elles s'assurent contre des risques chimériques ou qui n'interviendront éventuellement que dans quelques décennies. On s'adressera de préférence aux clients situés dans des zones de la planète ou des régions où il ne se passera probablement rien mais on les fera payer le prix fort !

ET SI ON NE FAISAIT RIEN ?

Et si on ne faisait rien de ce que propose la Cop21 ? Que se passerait-il ? Rien ou presque ! Le GIEC mise sur une hausse des températures en 2100 de + 1° à + 2° si la Cop21 et les conférences qui suivront réussissent. Mais les « *experts* » ne rendent pas compte du fait, incontestable, que, malgré la croissance de la présence du dioxyde de carbone, on n'a pas observé d'augmentation proportionnelle de la température de la Terre, qui n'a pas varié depuis 18 ans. Ce que reconnaît implicitement Dominique Bourg, un gourou des écolos vice-président de la Fondation Nicolas Hulot qui, en répliquant au climato-sceptique Claude Allègre, affirme : « *Le réchauffement de la planète s'est bien accéléré entre 1975 et 2003, et la cause en est l'augmentation de la concentration du CO₂ dans l'atmosphère.* » Depuis 2003, il n'y a donc aucun réchauffement de la planète et il ne nous dit pas pourquoi alors que, selon lui, la concentration de CO₂ n'a pas cessé d'augmenter.

Cet homme de science et de réflexion qu'est Claude Allègre, ancien

ministre de l'Éducation de Mitterrand, fait partie de ces « connards » dénoncés par Nathalie Kosciusko-Morizet car, pour elle, tous ceux qui contestent le réchauffement planétaire font partie de leur confrérie !

Toutefois, à supposer que le grand coupable soit le gaz carbonique – ce que nous expirons aussi ! –, culpabilité qui n'est toujours pas démontrée et que la très onéreuse politique de réduction des gaz à effet de serre soit effectivement mise en œuvre, la température de la Terre le 30 septembre 2049 serait la même que celle du 1^o janvier 2050 si l'on n'avait rien fait ! Bref après toutes ces mesures pour abaisser la température de la Terre, on ne gagnera que trois mois sur son évolution naturelle à la hausse. Tout ça pour ça !

LES AVANTAGES DU RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE

Tout au long de son histoire, la Terre a connu des périodes de réchauffement et de refroidissement : quatre glaciations depuis 100.000 ans et donc quatre réchauffements alors que les dernières datations lui donnent 4,5 milliards d'années...

Le climat de la Terre change constamment de manière naturelle. Les variations millénaires de la distance de la Terre au Soleil expliquent vraisemblablement les changements du climat sur le long terme. Des zones qui étaient stériles sont devenues cultivables, d'autres qui l'étaient sont devenues stériles, tel le Sahara qui, il y a huit millions d'années, était parsemé de lacs aujourd'hui asséchés, sans que l'homme y fût pour quoi que ce soit. Sur France Inter, le géophysicien Vincent Courtillot a rappelé : *« Au Moyen-âge, au Groenland – Terre verte en français – il y avait les Vikings, il y avait de l'herbe, il y avait des vaches, il y avait des maisons ; elles sont aujourd'hui sous la glace. Qu'on ne nous raconte pas qu'il fait aujourd'hui plus chaud qu'à l'époque. »*

Pourquoi en irait-il autrement si le réchauffement climatique était avéré ? L'homme s'est toujours adapté à ces changements dans son mode de vie, ses cultures, son alimentation. Demain, ou après-demain, on cultivera peut-être des oranges à Tourcoing. Et alors ?

Il y aurait des avantages pour les uns, des inconvénients pour les autres mais le catastrophisme écologique ne veut parler que de ces

derniers. Si la température s'élève dans les proportions prophétisées, que se passerait-il aussi ?

– La fonte de la banquise, en particulier en hiver, libérerait des glaces plus longtemps (voire totalement) certains ports de la mer Baltique et de l'océan Arctique. En outre, la disparition de la banquise ouvrirait le passage du nord-ouest à la navigation. Par exemple, ce passage raccourcirait la navigation entre Londres et Tokyo. Le trajet passerait de 23.300 km (via le canal de Panama) ou 21.000 km (via celui de Suez) à 15.700 km. Cela réduirait la durée et le coût du transport maritime, donc celui des produits et denrées pour le consommateur.

– La fonte de la calotte polaire ouvrirait aussi l'accès aux richesses minières et énergétiques des fonds de l'océan Arctique. De nouveaux gisements de métaux précieux, de gaz et de pétrole pourraient alors être exploités. Mais les écolos qui ne jurent que par les éoliennes (un marché en or) ne seraient pas ravis que l'on trouve de nouveaux gisements de pétrole quoique, dans certaines parties du monde, les dépenses énergétiques liées au chauffage baisseraient

– Le dégel du permafrost (un sol dont la température se maintient en dessous de 0°C pendant plus de deux ans consécutifs) ouvrirait de nouvelles surfaces à l'agriculture tandis que les conditions thermiques permettraient à différentes plantes de pousser à de plus hautes latitudes. Toutes ces modifications devraient donc accroître la productivité agricole des terres aux alentours des pôles.

Il convient d'évoquer ici la menace que ferait courir la fonte de la calotte glaciaire qui élèverait le niveau des mers, engloutissant si ce n'est des continents du moins une partie d'entre eux. Qu'en est-il en réalité ? Jacques de Guérin, ingénieur issu de l'École des mines, élève de deux prix Nobel d'Économie (Maurice Allais et Robert Solow) a rappelé : « *La fusion de la banquise n'entraînerait aucune augmentation du niveau des océans, car si le haut de la banquise dépasse le niveau de la mer, c'est parce que la glace a une densité un peu inférieure à l'eau liquide. Faire fondre la glace n'entraîne donc aucun accroissement du niveau de l'eau. Pour les sceptiques qui n'auraient pas retenu les leçons de leur cours de physique dans le secondaire, nous leur suggérons de prendre un verre gradué, d'y*

mettre de l'eau, des glaçons, et de noter le niveau de l'eau. Ils s'apercevront que ce niveau ne change pas lorsque les glaçons ont fondu. »

Qu'en est-il alors de ces « réfugiés climatiques » dont la télévision nous montre les images, devant quitter leurs maisons face à une mer qui progresse ? C'est un phénomène qui a existé tout au long de l'histoire de la Terre dû à « *l'épuisement du stock sédimentaire côtier* », disent les géologues. « *Pendant la dernière grande glaciation, entre 80.000 et 10.000 ans avant aujourd'hui, le niveau de la mer se situait à environ 120 mètres au-dessous de son niveau actuel* », explique le géographe Roland Paskoff. S'ajoutent le mouvement des plaques tectoniques, les séismes sous-marins qui sont permanents, l'attraction lunaire, les houles et les mers, des vents de tempêtes associées à des plaines mers qui attaquent les hauts de plage, et peuvent emporter le cordon littoral et submerger l'arrière-plage.

– Le réchauffement devrait entraîner une réduction des pathologies liées aux climats froids (engelures, rhumes, etc.). Par conséquent, le coût du traitement de ces pathologies devrait baisser avec la réduction de la quantité de médicaments utilisés, des hospitalisations, de la mortalité, etc.

C'est ainsi que l'humanité a évolué face aux caprices de la planète, en s'y adaptant, en essayant de remédier aux inconvénients et en profitant des avantages. Rappelons ce mot d'un philosophe : « *L'humanité ne se pose que les problèmes qu'elle peut résoudre.* » • G.B.

PS : On pourra se documenter avec Rémy Prud'homme, professeur émérite à l'université de Paris XII, [L'idéologie du réchauffement](#) aux Éditions l'Artilleur (16 rue Vézelay 75008 Paris).

Le moulinet de la rivière Tellico

A young Earth : Fishing for Proof, Apologetics Press, par Thomas Tarpley, Michael Cortez, Brad Harrub.

Aimablement traduit par Claude Eon dans Le Cep n° 36. 3° trimestre 2006

Résumé : En 1980, un pêcheur du Tennessee, Dan Jones, découvre un objet familier (un moulinet de canne à pêche) incrusté dans un rocher de la rivière. Cette roche caractéristique des Appalaches, la phyllithe, est donnée pour s'être formée lors de la séparation de l'Amérique et de l'Afrique, il y a 300 millions d'années ! ... Or les faits montrent que le moulinet était présent

lorsque la roche s'est formée. Dan Jones soumit le problème au département de géologie de l'Université, qui ne sut que dire. Alors le chef du Département déclara : « Ceci n'existe pas, c'est une création de votre imagination ! ». Bel exemple de fait dérangent, écarté par la théorie dominante. "Montrez-nous une preuve!" s'écrient parfois les sceptiques, insinuant par leur raillerie qu'il n'existe pas de fait fiable en faveur d'une Terre jeune. Des débats formels jusqu'aux discussions sur Internet, le défi est lancé de fournir des preuves réfutant l'évolution. Hélas, beaucoup de chrétiens se demandent maintenant s'il existe suffisamment de preuves confirmant le récit biblique de la Création. "Fournir la preuve" est exactement la raison d'être d'Apologetics Press. Et la "preuve" est justement ce que nous avons trouvé lors d'une sortie dans le sud-est du Tennessee le 12 février 2005. Là nous avons rencontré Dan Jones, qui nous a fait découvrir une anomalie géologique répondant exactement à l'idée d'une terre jeune. Pour citer M. Jones : « c'est quelque chose que vous ne devriez jamais voir ni espérer voir. » Mais elle existe et elle constitue une forte "preuve" que, de leur propre aveu, les géologues évolutionnistes ne peuvent pas expliquer. Lisez la suite.

Il y a plus de 25 ans, Dan Jones pêchait la truite dans la rivière Tellico. Ce jour-là il tomba sur quelque chose qui laisse encore aujourd'hui les géologues se gratter la tête. Il raconte : « *Je montais sur une barre rocheuse et Il gisait là battu par l'eau* » Qu'avait découvert Jones ? C'était un banal moulinet partiellement incrusté dans une roche (de la phyllithe) supposée avoir environ 300 millions d'années (d'après la datation évolutionniste).

Comprenant que personne ne voudrait le croire, Jones décida d'emporter la roche comme preuve de ce qu'il avait découvert. Dans notre entretien avec lui, il se souvient qu'il pêchait avec un ami, mais que celui-ci avait déjà quitté les lieux. M. Jones déclara : « *Je marchais dans la rivière et suis tombé sur une barre, et Il gisait là.* »

Pour que personne ne croie que cette anomalie est simplement un moulinet « *légèrement fixé* » à la roche, sachez que Jones le transporte fréquemment en le tenant comme s'il s'agissait d'une poignée. D'ailleurs, il le souleva en notre présence, montrant à quel point le moulinet se trouve

incrusté dans la roche.

Sachez aussi que les membres du Département de Géologie de l'Université du Tennessee, à Chattanooga, (UTC), ont examiné la roche et ont été totalement incapables de l'expliquer. Ils éliminèrent la possibilité d'un faux (comme d'une sorte de béton) en appliquant un test pour découvrir sa composition. Mais c'est là que la science s'arrête et que la spéculation commence.

Certains furent convaincus que le moulinet « *avait foré son trou peu à peu* » dans la roche. Un autre professeur nota : « *Peut-être que quelque phénomène bizarre causé par le flux rapide de l'eau lui a permis d'éroder son passage dans la roche.* » Un autre géologue suggéra que c'était peut-être dû à quelque type de réaction chimique. Cependant la spéculation cessa lorsque le patron du Département de Géologie arriva sur la scène. Richard Simms, dans un article qu'il écrivit pour le Chattanooga Times Free Press (« *Le moulinet dans la roche : même les experts de géologie d'UTC ne peuvent pas expliquer cette rare découverte* ») écrivit :

« *Puis le gourou de la géologie apparut. Le patron du Département, le Dr. Habte Churnet, montra d'abord quelque indifférence envers le moulinet dans la roche jusqu'à ce que son entourage l'eût incité à un regard plus attentif. « Où avez-vous trouvé cela ? » s'exclama-t-il. Le pêcheur raconta son histoire pour la 10^e fois ce jour-là tandis que Churnet examinait la curiosité. Il ne fallut que quelques minutes avant que le chef géologue ne parvint à une conclusion qui provoqua des glosements à travers la pièce. Avec grande autorité il déclara : « Je suis le patron du Département et je dis que ceci n'existe pas. C'est une création de notre imagination. »*

Lorsque nous demandâmes à M. Jones s'il pensait que le directeur du département était sérieux avec sa déclaration, il répondit : « *Oui, je pense qu'il l'est. Ils ne peuvent pas l'expliquer.* »

Pour ceux qui voudraient évaluer cette preuve avec un esprit ouvert, voici les faits. Ce fut en 1897 que William Shakespeare Jr. Breveta le premier moulinet. Ceci, par définition, limite à environ 100 ans l'âge de ce moulinet. Cependant, cette roche, qui pèse près de 9 kilos, aurait environ 300 millions d'années d'après l'échelle évolutionniste. Ann Holmes, du

département de géologie de UTC, déclara : « *On l'appelle de la phyllithe. C'est une roche métamorphique des Appalaches, de la Zone Brevard, qui fut probablement formée lorsque l'Afrique et l'Amérique se séparèrent il y a environ 300 millions d'années.* » M. Jones se souvient que les géologues paraissent très familiers de ce type de roche, et il se rappelle qu'on lui avait dit que cette roche venait de l'époque où les continents se séparèrent. Ils lui dirent que les deux seuls endroits où l'on trouve ce genre de roche sont les Appalaches et l'Afrique. La question évidente est alors : Que fait une roche vieille de 300 millions d'années - censée s'être détachée lorsque l'Amérique s'est séparée de l'Afrique - dans la rivière Tellico avec un moulinet incrusté dedans ? Cette « *preuve* » s'accorde-t-elle avec l'évolutionnisme ? Pas vraiment ! Vous ne pouvez pas incruster un moulinet de 100 ans dans une roche formée depuis 300 millions d'années. Mais est-ce que cette preuve s'accorde avec une terre jeune ? Tout à fait. Nous soutenons donc que la roche n'a pas 300 millions d'années comme les évolutionnistes le prétendent. Au contraire, elle s'est formée récemment, permettant à un moulinet de 100 ans de s'y insérer au cours du processus. Que cela vous plaise ou non, cette « *preuve* » existe, comme nous pouvons l'attester. Nous l'avons vue de nos propres yeux. Nous avons parlé personnellement à l'homme qui l'a découverte. Il a mis au défi les géologues évolutionnistes de la réfuter. Mais ils ne le peuvent pas.

Le problème, dans des cas comme celui-ci où les faits ne s'accordent pas à la théorie de l'évolution, est que ce sont toujours les faits qui sont finalement rejetés, et non pas la sacro-sainte théorie. Le « *moulinet dans la roche* » ne va pas avec ce qu'attendent les évolutionnistes, alors ils déclarent à l'improviste « *Je suis le directeur du département et je dis que ceci n'existe pas ; c'est un produit de notre imagination* », et ils jettent les données plutôt que la théorie désormais réfutée. Les évolutionnistes abordent cette preuve scientifique avec l'une de deux options : soit ils l'ignoreront en espérant qu'elle disparaîtra, soit ils essaieront de la discréditer pour soutenir leur chronologie de longues durées. Souvenez-vous que tout effort pour discréditer cette preuve mettra inévitablement en question la légitimité de la science de tout le département de géologie de l'UTC, dont les membres ont personnellement examiné cet objet inusuel.

Les sceptiques demandent des preuves. Très bien, ceci est certainement un fait probant. La question devient alors : les sceptiques vont-ils accepter la « preuve » fournie par cette surprenante constatation scientifique ? Si non, pourquoi ?

LA FRANCE

« Le pouvoir n'a plus de pouvoir : c'est une clownerie ».
Philippe de Villiers.

FIGAROVOX/GRAND ENTRETIEN Alexandre Devechio , Eléonore de Vulpillières -
Mis à jour le 19/10/2015 - Trois semaines après leur sortie, les mémoires
politiques de Philippe de Villiers Le moment est venu de dire ce que j'ai vu (Albin
Michel) écrasent les autres livres politiques de la rentrée, sans pourtant faire naître
chez lui la tentation du retour. Explications.

LE FIGARO. - *Votre livre est un triomphe public qui rappelle un peu celui du Suicide français d'Éric Zemmour. Comment l'expliquez-vous ? Ces succès d'édition cachent-ils un phénomène de société ?*

Philippe DE VILLIERS. - Cette lame de fond s'explique par l'immense désarroi des Français lucides, désemparés, submergés par un sentiment de dépossession d'eux-mêmes et qui craignent le pire. Mais le désarroi n'est pas une explication suffisante, il y a aussi une soif de connaître, depuis la coulisse, les cheminements et officines qui nous ont conduits au désastre. Beaucoup de gens veulent savoir comment ont été descellées les pierres d'angle, comment la machine à décerveler les pensées justes a procédé pour vitrifier les esprits libres, comment se sont imposées la terreur et la haine de soi jusqu'à faire perdre à la France son âme et à la mettre en danger de mort.

Mon livre est un témoignage qui propose plusieurs clés de compréhension. Ma conscience civique s'est éveillée en mai 1968. J'ai vu derrière le grand chambardement, se profiler le boboïsme, l'idéologie en fusion du bourgeois-bohème, libéral-libertaire. J'ai connu de l'intérieur le creuset de l'ENA, cette couveuse à crânes d'œuf qui fabrique en série les « ingénieurs sociaux ». J'ai regardé comment le système produisait des poulets de batterie hors sol à la Juppé-Fabius, choisissant au hasard leur emballage de sortie, leur étiquette. J'ai vu comment la grande broyeuse à

apparatchiks confisquait les talents et les passait au micro-ondes pour qu'ils soient, comme la viande attendrie, aseptisés et nourris à la pensée chloroforme.

Les hasards de la vie m'ont amené à côtoyer dans leur intimité les grands fauves, Giscard, Mitterrand, Chirac, puis les lapins-tambours Duracell et ludions électroniques du Sarkhollande, qui clignent comme des néons. J'ai vu comment ils pirouettent et toupillent non plus au service de la France, mais « de leur parcours », en pratiquant l'hédonisme politicien. Tous ces gens propres sur eux plaisaient à M. Bertin de Ingres et à la bourgeoisie française qui se voulait « anationale » comme le disait de Gaulle. Ils promenaient leurs accents de gravité, ils savaient poser la main sur le cœur, ils portaient le costume trois-pièces du VII^e arrondissement des assureurs qui rassurent. En fait ils ont coulé la France, c'étaient des naufrageurs en cravate.

Ce succès ne vous donne-t-il pas envie de remonter sur le ring politique ?

Je n'en ai pas envie et cela me paraît, dans les circonstances actuelles, inutile. En effet, nous ne sommes plus dans un système démocratique, nous avons basculé dans un système oligarchique protégé par une médiacaste mondialiste : la potestas est partie à Bruxelles et à Washington et l'auctoritas chez Ruquier. Impossible de survivre plus de cinq minutes quand on joue au rodéo de la vérité dans cette cabine de maquillage : on vous déstabilise, on vous déséquilibre, on vous peinturlure en paria, on vous rend grotesque, et vous terminez dans la sciure sous les sifflets playback. Seule la parole agréée est filtrée par le tamis idéologique de la pensée conforme.

Aujourd'hui, pour faire de la politique, il faut avoir beaucoup d'argent pour acheter les sondages, car ils sont prescripteurs et structurent l'offre. Et il faut accepter de participer au simulacre, au risque d'y perdre son honneur.

Les hommes politiques ont encore aujourd'hui le culot d'expliquer aux Français ce qu'ils feront demain, alors qu'ils savent parfaitement qu'ils n'ont plus le pouvoir. Or quand le pouvoir n'a plus le pouvoir, la parole n'est plus que gesticulatoire ; c'est une clownerie. Hollande, c'est René

Coty avec son pot de fleurs dans les bras qui se produit au Plus Grand Cabaret du monde de Patrick Sébastien. Du pot de fleurs sort un bouquet d'étoiles, les étoiles du drapeau américain.

Ma parole d'homme politique était suspecte quand j'avais des mandats. Maintenant que je ne quémande plus de picotin de popularité, elle est écoutée et enfin reçue comme authentique.

Si vous êtes un homme politique et que vous voulez avoir de l'influence, quittez donc la scène politique, remontez sur l'Aventin et alors, vous serez entendu. C'est dire à quel point le système politique est en voie de décomposition puisque toute parole publique sur fond de mandat est discréditée. Les hommes politiques pratiquent tous ensemble et en même temps le « *mentir vrai* » d'Aragon : « *Moins il y aura de frontières, plus il y aura de sécurité. Plus il y aura de mosquées, moins il y aura d'islamistes. Plus il y aura de migrants, moins il y aura de chômeurs. Plus on aidera al-Qaida en Syrie et les « salafistes modérés » - Laurent Fabius disait il y a encore un an d'al-Nosra qu'« elle faisait du bon boulot » - plus vite se réglera le conflit syrien. Etc.* » A force de proférer ce genre de paradoxes ludiques, les hommes politiques ont changé de catégorie, dans l'esprit public. Ils sont passés à la rubrique « *comédie-spectacle* » où s'affichent Brutus et Yago.

Vous-même n'avez-vous pas participé à ce système ? Pourquoi avez-vous rejoint Nicolas Sarkozy en 2009 ?

Non, je ne l'ai pas rejoint. J'ai commencé ma vie politique dans la partitocratie classique. Où j'ai fait très vite entendre ma différence. Marie-France Garaud m'avait prévenu très tôt : « Méfiez-vous, car ce système est une sorte de manège avec des forces centripètes et des forces centrifuges. Quand on s'éloigne du centre, on est irrémédiablement aspiré à l'extérieur, dans les marges. » J'en suis sorti au bout de deux ans seulement à la suite de mon combat contre la corruption et le traité de Maastricht. J'ai alors guerroyé de l'extérieur pendant des années. En 1995, je me suis présenté à l'élection présidentielle contre Jacques Chirac et Édouard Balladur. En 1999, avec Charles Pasqua, nous avons affronté le RPR aux Européennes. En 2007, je me suis porté candidat contre Nicolas Sarkozy. A un moment donné, je me suis dit qu'en concluant une paix des braves avec lui, je serais

peut-être plus efficace. Mais quand j'ai vu de près durant quelques mois ce qu'était le cloaque Sarkozy-Fillon, j'ai pris les jambes à mon cou et me suis éloigné de la piscine sanguinolente où les caïmans se mangent entre eux.

Peu d'hommes politiques quittent la scène. Je suis parti car, à force de croiser le mensonge, on finit par se sentir contaminé, on a l'âme blessée, et on devient, à son corps défendant, une sorte de mensonge ambulante par omission. Dans la tradition française, immémoriale, le pouvoir est un service, pas une consommation. Du premier au dernier jour, la politique ne peut être que sacrificielle. Quand on sert son pays, à quelque époque que ce soit, on fait le sacrifice de sa vie. Ma famille a payé l'impôt du sang depuis 1066. C'est avec cette idée que je suis entré en politique et que j'en suis sorti. Aujourd'hui, la parole politique n'a plus de crédit, à l'inverse de la parole métapolitique, guettée, sollicitée.

Face à ce discrédit de la politique, certains imaginent des scénarios improbables comme la candidature d'Éric Zemmour à la présidentielle soulevée par Geoffroy Lejeune dans son livre, Une élection ordinaire. Croyez-vous à ce type d'hypothèse ?

Tout est possible aujourd'hui. En additionnant vingt Fabius, trente Juppé et cinquante Fillon, on ne ferait pas un seul Zemmour, c'est-à-dire un homme cultivé et courageux ! Avec cent poulets de batterie, on ne fera jamais un coq gaulois. Éric Zemmour est un ami. Et en tant qu'ami, je lui souhaite de rejoindre le statut de Raymond Aron plutôt que monter dans le train des petits Deschanel qui s'en vont errer dans les rues de Bruxelles, à la quête de leurs consignes.

Votre livre ausculte quarante ans de décomposition du système politique. Comment en est-on arrivé-là ?

Je me souviens de cet apologue d'un vieux paysan qui était mon voisin et qui me conseilla un jour : « Philippe, quand on est dans l'obscurité, au bord de l'abîme, dans une maison qui s'effondre, la sagesse consiste à chercher les murs porteurs. » Les murs porteurs de la maison France ont été abattus les uns après les autres : le caractère sacré de la vie, la filiation comme repère, la nation comme héritage, la frontière comme ancrage et le rêve français comme fenêtre sur le monde.

La France est en train de mourir parce qu'elle est en même temps

submergée de l'extérieur et effondrée de l'intérieur. Cela me rappelle une conversation en 2000 avec Soljenitsyne qui me confia ceci : « Derrière le rideau de fer, les peuples souffraient mais ils ont sauvé leur âme. Ils ont connu l'ablation de la souveraineté, celle que Brejnev qualifiait de "limitée", mais ils n'ont jamais perdu leur identité ».

La Pologne est demeurée elle-même et la Hongrie aussi. Elles sont restées, malgré le goulag, des terres chrétiennes. Les résistants, les refuzniks ont jalousement veillé sur cette petite demeure invisible qui se trouve au cœur de chaque peuple, qu'on appelle l'âme d'un peuple. Quand le mur de Berlin est tombé, ces pays ont recouvré leur souveraineté ; ils ont pu se refaire parce qu'ils avaient préservé leur identité. Or ajoute Soljenitsyne, « vous, les Européens, vous vous trouvez dans un gouffre profond, vous vivez une éclipse de l'intelligence. Vos hommes politiques sont en train d'abattre et de transférer la souveraineté de la France en même temps qu'ils sont en train d'en dissoudre l'identité. »

Vous expliquez que les Français n'accordent plus de crédit à la parole politique car ils ont le sentiment que le pouvoir a été transféré à Bruxelles. Quelle a été l'influence de l'Europe dans cette évolution ?

Elle a été la matrice de la déconstruction des patries charnelles. Du traité de Maastricht est sortie la grande fracture entre le souverainisme et le mondialisme. Cette ablation de souveraineté au profit de Bruxelles, Francfort et Washington a généré une nouvelle espèce d'animal à sang froid : le manchot cul-de-jatte. Les politiciens qui nous gouvernent n'ont plus ni bras ni jambes et nous disent que la France va encore courir le 100 mètres. A grand renfort d'intellectuels de la trempe de BHL, la France est devenue le seul pays au monde que nous n'avons pas le droit d'aimer.

La France qui, selon lui, ne devrait plus exister car elle charrie des vomissures barbares ; il faut qu'elle batte sa coulpe car elle est une tache ignominieuse sur la carte métaphysique des points précieux de la planète. Cette idéologie relayée par l'école, devenue un « lieu de vie », a privé les petits Français de leur France. Nous n'avons plus le droit de parler des Gaulois, de commémorer la mort de Saint Louis, de parler de Jeanne d'Arc, ni d'évoquer Napoléon autrement qu'à travers Trafalgar. Le seul droit qui nous reste est celui de faire passer les Français pour des collabos

de la Deuxième guerre mondiale, des terroristes en Indochine et des tortionnaires en Algérie. Voilà l'image de la France que véhiculent l'école et les médias. Un pays qui perd sa souveraineté et son identité est voué à la disparition. Mais tout peut se rétablir. En effet, le mur de Maastricht, ce mur du mensonge, va tomber.

Le rêve européen des élites post-nationales, le rêve d'une fusion des nations européennes s'est évanoui dans le cœur des peuples. Il s'est désintégré parce qu'il était tramé dans un tissu de mensonges : la prospérité, la sécurité, la puissance, la protection. Aujourd'hui, les Français constatent qu'on leur a menti en leur promettant un super-État, une super-puissance. Derrière cette architecture apolitique, il s'agissait bien de détruire les vieilles nations d'Europe mais il n'y avait aucunement l'idée d'en faire naître une nouvelle. Le projet véritable était d'abolir les nations pour installer en leur lieu et place un marché planétaire de masse qui viendrait un jour faire la jonction avec le marché américain : c'était l'idée de Jean Monnet.

L'histoire de cette utopie politique est celle de la rencontre de Monnet et des démocrates-chrétiens de l'Europe de l'après-guerre. Monnet, salarié de la banque Lazard, un Américain dans l'âme, était le factotum de l'Amérique. Les Américains lui ont demandé de créer ce « machin » pour affaiblir définitivement les Européens et profiter de la culpabilité européenne après la guerre. Monnet a eu l'intelligence diabolique de s'allier avec les démocrates-chrétiens, Gasperi, Schuman et Adenauer, pour concocter son projet. L'homme qui était à l'initiative de la Commission trilatérale née en 1973 - commission qui avait pour objet de réunir les deux libéralismes, le libéralisme économique et le libéralisme sociétal -, a proposé aux idiots utiles social-sacristains, en contrepartie, un symbole, le drapeau. « J'aurai le contenu, et vous le symbole », leur a-t-il dit. Les trois grandes consciences, ces trois grands naïfs, sont revenus dans une nappe d'encens vers leurs cléricatures en mettant en avant la conquête du drapeau, la couronne mariale. De ce troc est né un grand malentendu : toute la bourgeoisie anationale fait la genuflexion oblique du dévôt pressé devant les gnomes de Bruxelles parce que la couronne mariale est sur le drapeau. Cette Europe qui finance les LGBT et la Gay Pride, qui célèbre

Conchita Wurst la femme à barbe, est censée incarner le progrès parce qu'elle affiche les étoiles à la Madone. Elle demeure la ligne de mire de la bourgeoisie française cosmopolite, qui folâtre dans le « cercle de la raison » circonscrit par MM. Minc et Attali.

L'Europe dont rêvaient les démocrates-chrétiens est-elle vraiment celle de Maastricht et Schengen ?

Bien sûr que non. Beaucoup de chrétiens ont pensé que les portes de Maastricht ouvraient sur la terre de promesse. Ceux-là identifient l'universalisme chrétien au dépassement des nations qui seraient un obstacle à la fraternité cosmique. Dans les grands textes bibliques, il y a une harmonie qu'on retrouve chez Aristote et Saint Thomas, entre l'accueil de l'autre et l'enracinement. Le droit d'aimer ses paysages n'est pas un égoïsme mais une oblation, on a le droit de construire là où on a vécu et de transmettre à ses enfants ce que l'on a aimé. Nous sommes comme les plantes, nous avons besoin d'humus et de lumière. C'est le droit naturel.

En mariant les deux impératifs, la charité individuelle se concilie avec la nécessité de garder ses racines. Quand on entend aujourd'hui des autorités morales et spirituelles qui sont prêtes à vider l'Orient de toute sa population, à déporter les chrétiens d'Orient qui sont chez eux depuis 2000 ans, bien avant l'islam et les nouvelles nations que sont le Liban et la Syrie, on est pris de vertige. Tous ces chrétiens qui expliquent que la société multiculturelle va nous permettre d'organiser une coexistence harmonieuse avec des religions qui ne sont pas les nôtres sont irréfutables. Ils ont perdu le fil de l'unité du vivant. Existe-t-il à travers l'histoire un seul exemple d'une société dans laquelle l'islam a fait irruption sans être conquérant ? Quand j'étais à Sciences-Po, les professeurs nous serinaient que le Liban était un modèle de coexistence harmonieuse, un « paradis terrestre ». Depuis 1975, on a vu ce qu'il est advenu de cette société multiculturelle. Existe-t-il des sociétés multiculturelles qui ne soient pas multi-confliktuelles ? Aucune.

Cette Europe qui est confrontée à la double crise des migrants et de l'euro est-elle condamnée ?

Regardons ce qui s'est passé en Russie : pendant la période du goulag, tout le monde là-bas était désespéré, persuadé que l'âme russe

était perdue à tout jamais. Quand le rideau de fer est tombé, on a vu réapparaître les « *forces morales* », retrouvé les valeurs civiques, spirituelles, patriotiques comme si le soviétisme n'avait été qu'une parenthèse de l'Histoire. Nous retrouverons cela chez nous quand le mur de Maastricht tombera. Ce jour est imminent.

Un pays qui a perdu ses contours perd en même temps ses conteurs. Mais quand il retrouve ses contours, le rêve revient. Les pierres se remettent à parler. Les âmes expirantes se remettent à chanter.

Aujourd'hui, les voies d'eau se multiplient sur le Titanic des eurocrates. A chaque fois, on voit Juncker, en grand calfateur, essayer de poser des éponges goudronnées, entouré de ses commissaires au charisme de serpillière. Les trous dans la coque se multiplient pendant que les politiciens continuent leur partie de bridge sur le pont du Titanic.

L'euro est mort à Athènes, il est comme un canard dans une basse-cour auquel on aurait coupé la tête et qui, parce qu'il court encore, donne l'impression d'être toujours vivant. Schengen est mort à Berlin : Merkel a donné le coup de grâce puisqu'en rétablissant ses frontières, elle a violé l'article 26 du règlement de 2006 du traité de Schengen, ce qu'on nous cache. Quant à la convergence culturelle de l'Europe qui devait naître de la construction européenne, elle est morte à Budapest. Aujourd'hui on a deux Europe ; celle qui se définit comme chrétienne à l'Est, et la multiculturelle à l'Ouest qui a renié ses racines chrétiennes, qui ferme la porte à Dieu pour mieux l'ouvrir à Allah. L'Angleterre enfin, dont André Siegfried disait : « *C'est une île. J'ai terminé* » en commençant son cours à Sciences-Po, retrouve ses vieux réflexes : le Brexit n'est pas une probabilité, mais une certitude.

Dans votre livre, face à cette Europe « hors-sol », vous proposez de restaurer nos « attachements vitaux ». De quoi s'agit-il exactement ?

De ce qui nous rattache à nos lignées obscures, à nos souvenirs, à nos paysages intimes. Le temps de l'homme désinstitué va finir. On a fabriqué un homme hors-sol, nomade en ses demeures et en ses sentiments. Dans les écoles de commerce, on adjure les étudiants de préparer leur mobilité, qui consiste à quitter son patron au bout de deux ans pour en trouver un autre. C'est la dissociation de la carrière et de la

vie, c'est-à-dire de la fidélité. La mobilité porte en elle la volatilité. Il y a un lien entre la mobilité du travailleur et la financiarisation de l'économie, devenue purement spéculative et qui met les nouveaux prolétaires sous la férule d'un capitalisme sans entrailles.

Poutine m'a confié un jour qu'un des éléments qui divisaient le monde aujourd'hui était la conception de l'économie. D'un côté l'économie spéculative à l'américaine, détachée du réel, de l'autre l'économie réelle, fondée sur les biens matériels et la production effective. Cette économie spéculative met l'homme dans une bulle. Mais c'est une bulle de savon.

Vous ne semblez néanmoins plus croire dans la politique classique. Comment peut-on faire de la politique autrement ?

En créant des isolats de résistance, des petites sociétés parallèles. Si on veut demain stopper la décomposition, et faire repartir la France, il faudra rebâtir les murs porteurs. Je raconte dans mon livre les dernières confidences de Soljenitsyne. Il pensait qu'un jour, de la grande catacombe sortiraient de petites lucioles, portées par des dissidents : « *Chez nous, les dissidents étaient des jeunes gens qui portaient sous leur pèlerine des samizdats - des analyses critiques du système soviétique. Aujourd'hui les dissidents sont à l'Est, ils vont passer à l'Ouest.* » Ils auront deux qualités originales qui les sortiront du lot : le courage et la lucidité. Le courage car ils franchiront le périmètre sanitaire des mots autorisés, ils se moqueront de la judiciarisation des pensées et des arrière-pensées, et accepteront d'aller en prison. Ce seront des objecteurs de conscience. Ils refuseront de payer l'impôt pour des choses qui paraissent contraires à leur ressort vital. Au début, les prisons seront pleines, mais au bout d'un moment, les murs des prisons s'écrouleront, comme s'écroulera le mur de Maastricht. Ce seront des franchisseurs de lignes rouges. Ils oseront dire : « *un enfant est le fruit d'un amour entre un homme et une femme* », phrase extrêmement dangereuse à prononcer en ce moment. Les laïcards ont inventé un modèle de disparition à l'échéance de deux ou trois générations puisqu'ils organisent leur propre stérilisation. La gestation pour autrui dans les cliniques indiennes et américaines ne suffira pas à produire des enfants pour cette société hermaphrodite. Dire cela aujourd'hui, c'est prendre un risque. Dans quelques années, des centaines de milliers de personnes le

diront aussi, par la nécessité de survie de la société. Il y aura partout des isolats de la transmission.

Les mouvements issus de la société civile - Manif pour tous, mais aussi les Bonnets rouges ou plus récemment la colère des paysans ou des policiers - peuvent-ils se traduire politiquement. Comment ?

Je me souviens de Georges Pompidou qui était venu, rue Saint-Guillaume, à l'occasion du centenaire de Sciences Po en 1972. Bouffi de cortisone, se sachant condamné, il parlait de la nécessaire indépendance de la France. Les étudiants auraient voulu qu'il leur parlât de Jean-Jacques Servan-Schreiber et du Défi américain, le livre en vogue à l'époque. C'est à ce moment-là que le professeur Raphaël Hadas-Lebel a inventé l'expression de « *classe politique* », un concept qui n'existait pas auparavant. Les Français toutes catégories confondues, surtout les plus humbles, après avoir espéré, se sont aperçus qu'il y avait donc une « *classe politique* » répondant aux consignes d'une super-classe invisible, mondialisée, qui profite du système pour écraser les gens, spécialement les plus modestes. C'est cette classe politique qui organise, sur notre territoire, le grand Kosovo. C'est elle qui prépare l'invasion migratoire. C'est elle qui travaille à la désintégration de la France, elle qui installe la mixité sociale, les HLM de l'immigration dans les petites communes pour remplacer le peuple français par un autre. Les paysans, les artisans, les policiers, les petites gens, la France des bistrots se révolteront. J'appelle à cette révolte. Bientôt il faudra cesser de payer l'impôt car il ne faut plus être les idiots utiles de ce système mortifère.

C'est le but de mon livre : le moment est venu pour les Français de se rebeller contre cette classe politique qui vit entre elle de façon endogamique - avec les journalistes français. Ils pensent les mêmes choses, travaillent ensemble, rêvent ensemble, et vivent ensemble.

Au moment du 11 janvier, certains observateurs ont parlé de sursaut. Qu'en pensez-vous ?

Le 11 janvier a été détourné de son libellé populaire. Dès le 12, toutes nos élites mondialisées islamophiles ont expliqué que les premières victimes des attentats étaient les musulmans. Les salauds à éradiquer étaient les « islamophobes ». A partir de ce moment-là, on a installé la

dhimmitude de l'esprit ; il s'agissait d'une inversion logique. Quand l'islamisme frappe, nos élites prennent des mesures pour lutter contre l'islamophobie. Ils sont pétris d'un droit-de-l'hommeisme abstrait, et suivent à la lettre les instructions des Plenel de service qui veulent faire disparaître la France des clochers. Ils savourent avec un plaisir de gourmets l'idée exotique selon laquelle la France pourrait devenir la fille aînée de l'islam. Nos élites sont en voie de houellebecquisation. La France de demain verra monter le face-à-face terrible des dissidents qui vont émerger et se battre à mains nues et les dhimmis qui sont des collabos. Les dissidents n'acceptent ni l'ablation de nos pouvoirs, ni le changement de peuple, car ils veulent protéger ce qui reste de gaulois au sens du roman national des hussards noirs de la République. Les dhimmis sont doublement soumis, d'une part à l'américanisation du monde - ils préparent en douce le Traité transatlantique, et d'autre part à l'islamisation de l'Europe. Nos élites mondialisées retrouvent de l'excitation à l'idée de recevoir le fouet de Big Other, un peu rude mais décuplant et qui les sort de l'asthénie sexuelle ambiante. Ils sont dans le même état d'esprit que les clercs de Constantinople, le 28 mai 1453 - veille de sa chute - qui se rendront compte le 30 qu'il est trop tard. Ainsi l'hédonisme consumériste va finir sa trajectoire en venant, par une sorte de ruse hypnotique, se fondre dans son exact contraire. •

Philippe de Villiers : «La barbarie va nous faire redécouvrir notre civilisation»

| Tribune parue dans le FigaroVox du 20 novembre 2015 |

Dans mon dernier livre, je l'avais écrit en toutes lettres : « Nous allons devoir affronter la guerre que nous ne voulons pas nommer. Et la classe politique va connaître le chaos. »

Nous y sommes: la guerre est là. Et le chaos va suivre. Les fautes sont trop lourdes. L'imputation sera terrible. Comment les élites mondialisées pourraient-elles en effet s'exonérer de leur responsabilité devant l'histoire, d'avoir installé chez nous, depuis les années soixante-dix, une colonisation à rebours, préparant ainsi les prodromes d'une nouvelle guerre de religion inouïe depuis le XVI^e siècle.

Les gens qui se sont succédé au pouvoir depuis l'ère giscardienne et maastrichtienne ont failli. La France officielle qui a importé au cœur de notre pays, une autre nation, a vécu sur deux principes : un « espace sans frontière », au nom de l'hubris européen ; et une « société multiculturelle », au nom de l'idéologie mondialiste.

On nous a expliqué, pendant vingt ans, que «les frontières étaient inutiles». Aujourd'hui, il y a 5000 kalachnikovs qui, après un long voyage, dorment sagement dans les caves des «territoires perdus de la République». Personne n'en a contrôlé l'entrée. On y trouvera bientôt des stocks de gaz sarin. Il y a aussi 3000 kamikazes - selon nos services de renseignement - qui vont et viennent sans souci pour aller chercher en Belgique ou en Syrie leurs ceintures explosives.

Et voilà que soudain, on nous dit « On va fermer les frontières ». Il faut se pincer pour être sûr d'avoir bien entendu. Le salto arrière est impressionnant. Aucun mea culpa. La médiacaste éberluée s'extasie : « va pour les frontières ! Chapeau l'artiste ! » Il faudra des années pour reconstituer une infrastructure douanière. Que de temps perdu !

De la même manière, depuis vingt ans, au nom du multiculturalisme, on a voulu en finir avec la fameuse « assimilation » des étrangers. C'était un « concept désuet ». Il fallait « insérer », « intégrer ». Et on a désintégré et assimilé à l'envers les petits Français de souche au mode de vie hallal.

Ainsi a-t-on changé le visage de la France! Dans certains quartiers, dans certaines villes, il suffit de descendre dans la rue: il y a des voiles partout. On a inscrit dans nos paysages, avec la « mixité sociale », la « politique de la ville », un damier communautaire.

Les hommes politiques savent que, selon la loi de l'islam, l'humanité entière est destinée à se reconnaître musulmane, à se soumettre au Dieu du Coran. La bipartition du monde impose le Djihad: il y a le monde islamisé - le Dar El Islam – « *la maison de la paix* ». Et il y a le monde à islamiser - le Dar El Harb – « *la maison de la guerre* ». Pour les « *jeunes Croyants* », imprégnés de sourates, et ceinturés d'explosifs, qui ont frappé à Paris, depuis Molenbeek et la Syrie, la France doit être islamisée puisqu'elle fait partie du Dar El Harb.

Il y a un autre mensonge qui vient d'expirer sous nos yeux dans le Paris ensanglanté : nos élites ont voulu nous faire croire que la « laïcité droit de l'homme » était une réponse suffisante - et même la seule réponse convenable - à la gangrène djihadiste. Or on voit bien ce qui se passe aujourd'hui: les laïcards font le vide et les islamistes le remplissent. Ils nous frappent parce qu'ils nous méprisent. Le nihilisme occidental, prenant congé d'une chrétienté flageolante, s'exprime comme une neutralisation religieuse de l'espace public.

Il faut rendre le pays à ses fiertés. Et sortir aussi la France du protectorat américain où elle s'abîme. Nos élites sont veules. Elles obéissent à Washington où elles vont chercher consignes et argent de poche. A cause de l'Amérique, nous avons lâchement abandonné les Chrétiens d'Orient. Il faut un renversement d'alliance: sortir de l'OTAN et ouvrir un partenariat avec les Russes, faire la grande Europe de l'Atlantique à l'Oural, l'Europe des chrétientés charnelles.

Quelle tristesse! Le bain de sang, le grand deuil... Tant de larmes... Et puis la torpeur... l'incompréhension, parfois la prostration. Tant de gens qui ont cru à la fable du « *vivre ensemble* » et au slogan « *L'islam, religion de paix* », ainsi qu'à l'impératif catégorique à l'intention des islamo-sceptiques : « *Pas de stigmatisation ! Pas d'amalgame !* ».

La France pleure. Nos cœurs saignent. Nous pleurons sur les Français et sur la France. Sur ce pauvre pays si cher, qui enterre les victimes d'une religion de conquête et que nos politiciens n'ont pas su protéger, par lâcheté, par inconséquence et par une détestation hystérique de la France chrétienne. Au surlendemain des attentats, le président des maires de France, M. Baroin, a demandé qu'on expulse de l'espace public les crèches de Noël. Et pourtant, dans les noirceurs de cette tragédie, s'est allumée une petite lumière. Bientôt émergera le carré de la dissidence. Un jour viendra - peut-être un jour prochain - où des milliers de mains vont se tendre les unes vers les autres. Des mains qui ne se connaissent pas. Fragiles, hésitantes. Celles des jeunes branchés du vendredi soir, agressés les premiers et dont la colère les portera vers la vérité. Leurs parents soixante-huitards leur avaient dit : « *il n'y aura plus jamais de guerre* ». Maintenant, ils savent. Un peu plus loin, il y a d'autres jeunes, qui vivent

tapis dans les banlieues et qu'on appelle les « *petits blancs* ». Ceux-là n'en peuvent plus de baisser la tête et de longer les murs. Ils regardent aujourd'hui les terrasses ensanglantées, ils se sentent frères de détresse sinon de mode de vie avec les morts du Bataclan. Eux aussi vont se redresser en criant : « *On est chez nous !* »

Et puis il y a tous ces jeunes veilleurs de la Manif Pour Tous qui ont passé quelques nuits au poste et ont compris que la gent politicienne les avait manipulés. Ils savent que notre civilisation est mortelle. Ils sont entrés en dissidence, dans la grande catacombe. Enfin, il a les jeunes ruraux, qui se sentent abandonnés par la fameuse « *politique de la Ville* » et qui voient arriver dans les campagnes le flot des migrants où se glissent quelques terroristes syriens.

Toutes ces jeunesse vont se lever et opérer leur jonction. Ils porteront des lucioles, comme celles qu'ils ont déposées dans les rues de Paris. Ils les brandiront au nom de l'Âme Française. Toutes ces petites Marseillaises qui viennent de partout signalent déjà ces fiertés bourgeonnantes. Les événements en auront fait - eux, les fils de consommateurs compulsifs - des combattants instinctifs de notre identité patrimoniale.

Alors, peut-être qu'avec le recul, dans quelques années, on pensera: ce premier acte de guerre des islamistes à Paris, qui a semé la terreur et la panique, ce fut en fait la première faute stratégique du Califat. Car il a réveillé les Français- les jeunesse françaises - et les a arrachés à leurs somnolences et crédulités.

Avec les prochains attentats, hélas prévisibles, nous allons connaître le point de retournement. La France est en dormition mais elle n'est pas morte. La barbarie va nous faire redécouvrir notre civilisation. Les yeux vont s'ouvrir. Et peut-être aussi les âmes •

DOCTRINE ET VIE

Dans l'Église il y a surtout une crise de la foi

C'est ce qu'affirme le cardinal Robert Sarah, dans son livre "*Dieu ou rien*" et dans la discussion auquel celui-ci a donné lieu et qu'il synthétise en quatre pages denses

de "L'Homme Nouveau" n° 1602 du 22 nov. 2015. Le mot "synode" n'apparaît pas une seule fois, et la "Relation finale" remise au pape pas davantage. Mais, parmi les sujets abordés par Sarah qui a joué au synode consacré à la famille un rôle capital, il y a ceux qui ont donné lieu aux plus vives controverses. Guinéen nommé par le pape François, le cardinal est préfet de la congrégation pour le culte divin et la discipline des sacrements : il a donc compétence et autorité précisément en ce qui concerne les trois sacrements au centre des discussions du synode : le mariage, l'eucharistie et la pénitence. Alors pourquoi ce silence ?

Le cardinal Sarah a accédé à une notoriété mondiale à cause de l'extraordinaire intérêt qu'a suscité, cette année, son livre intitulé *Dieu ou rien*. lequel, dès le titre, met en tête des questions essentielles pour le monde catholique la crise de la foi qui le traverse. Livre qui a reçu les vives louanges de Benoît XVI et été préfacé en allemand par le cardinal Müller. Nombre de lecteurs ont fait parvenir à Sarah des commentaires, favorables ou critiques, auxquels le cardinal répond. Et ce que ces objections révèlent a renforcé le cardinal Sarah dans sa conviction que le plus grave problème auquel l'Église soit confrontée aujourd'hui, c'est bel et bien une crise de la Foi, crise antérieure aux questions objets des débats synodaux, parce qu'elle touche aux fondements mêmes de la foi catholique et qu'elle met en évidence un analphabétisme largement répandu en ce qui concerne l'enseignement séculaire de l'Église, y compris au sein du clergé, c'est-à-dire justement chez ceux qui devraient être les guides des fidèles.

Voici les principaux extraits de ce texte majeur, qui ne remplacent pas sa lecture complète (avec le texte des objectants) dans *L'Homme Nouveau* 1602 22/11/15

I. LA DOCTRINE, VOTONS-LA À LA MAJORITÉ

Q. – D'après l'un de mes contradicteurs, l'Église catholique "n'est pas que la hiérarchie des évêques, y compris celui de Rome, mais l'ensemble des baptisés. Pour dire quelle est la 'position de l'Église', il serait légitime de prendre l'avis de cette majorité".

R. – La première phrase est exacte. En revanche, la pensée des fidèles ne représente la "position de l'Église" que si elle-même est d'accord avec le corps des évêques.

Concile Vatican II, Constitution dogmatique "Dei Verbum", n° 10 : "La charge d'interpréter de façon authentique la parole de Dieu, écrite ou transmise, a été confiée au seul magistère vivant de l'Église, dont l'autorité s'exerce au nom de Jésus-Christ".

En outre, il ne s'agit pas de majorité, mais d'unanimité. Concile Vatican II, Constitution dogmatique "Lumen gentium", n° 12 : "La

collectivité des fidèles, ayant l'onction qui vient du Saint (cf. 1 Jn 2, 20, 27), ne peut se tromper dans la foi ; ce don particulier qu'elle possède, elle le manifeste moyennant le sens surnaturel de foi qui est celui du peuple tout entier, lorsque, des évêques jusqu'aux derniers des fidèles laïcs, elle apporte aux vérités concernant la foi et les mœurs un consentement universel. Grâce en effet à ce sens de la foi qui est éveillé et soutenu par l'Esprit de vérité, et sous la conduite du magistère sacré, pourvu qu'il lui obéisse fidèlement, le Peuple de Dieu reçoit non plus une parole humaine, mais véritablement la Parole de Dieu (cf. 1 Th 2, 13), il s'attache indéfectiblement à la foi transmise aux saints une fois pour toutes (cf. Jude 3), il y pénètre plus profondément par un jugement droit et la met plus parfaitement en œuvre dans sa vie".

Enfin, cette unanimité est une condition suffisante pour déclarer qu'une assertion est dans le dépôt révélé de Dieu (c'était le cas de l'Assomption), mais ce n'est pas une condition nécessaire : il arrive que le magistère définisse une question solennellement avant que l'unanimité soit atteinte (cas de l'infaillibilité pontificale, au concile Vatican I).

2. LA COMMUNION EST UNE AIDE, PAS UNE RÉCOMPENSE.

Q. – Heureusement le repas de Jésus n'est pas un dessert-récompense.

R. – Sans s'en rendre compte, l'auteur reproche en fait ici à l'Église d'être janséniste. Or, d'une part l'Église enseigne, contre les jansénistes, que l'attachement à quelque péché léger dans sa matière ne doit pas écarter de la communion eucharistique, laquelle donne précisément la force de s'en détacher. En revanche, d'autre part, l'Église entière a toujours fermement tenu qu'on ne peut pas communier en ayant conscience d'être en état de péché mortel, principe rappelé comme définitif par Jean-Paul II en 2003 dans son encyclique *Ecclésia de Eucharistia*, n. 36 : « Dans cette même perspective, le Catéchisme de l'Église catholique établit à juste titre : "Celui qui est conscient d'un péché grave doit recevoir le sacrement de

la Réconciliation avant d'accéder à la communion". Je désire donc redire que demeure et demeurera toujours valable dans l'Église la norme par laquelle le concile de Trente a appliqué concrètement la sévère admonition de l'Apôtre Paul, en affirmant que, pour une digne réception de l'Eucharistie, "si quelqu'un est conscient d'être en état de péché mortel, il doit, auparavant, confesser ses péchés" ».

Même un pape ne peut dispenser d'une telle loi divine.

3. LA COMMUNION POUR TOUS, SANS DISCRIMINATIONS

Q. – Selon un contradicteur dont je salue la fidélité dans le sacerdoce, des milliers de prêtres n'hésitent pas à donner la communion à tous.

R. – Signalons d'abord l'absence d'autorité doctrinale d'une telle collection de ministres sacrés, sûrement respectables par ailleurs. Ensuite, quoi qu'il en soit de l'authenticité de cette "statistique", cette position mélange, parmi les personnes qui vivent dans un état notoire et habituel de péché (par exemple adultère ou infidélité permanente à son conjoint, vols fréquents et graves dans les affaires) :

a) un fidèle qui finalement se repent avec le ferme propos d'éviter de tomber à l'avenir, reçoit alors la sainte absolution, et par conséquent peut s'approcher de la sainte Eucharistie, et

b) le fidèle qui ne veut pas cesser à l'avenir des actes d'une culpabilité objective grave, contredisant la Parole de Dieu et l'alliance signifiée précisément par l'Eucharistie.

Ce dernier cas exclut le "ferme propos", défini par le concile de Trente comme nécessaire pour être pardonné de Dieu. Précisons que ce ferme propos ne consiste pas à savoir qu'on ne péchera plus, mais à prendre dans sa volonté la résolution d'employer les moyens aptes à éviter le péché. Sans ferme propos (et sauf ignorance totale non coupable), un tel chrétien resterait dans un état de péché mortel, et commettrait un péché grave en communiant.

Comme dans l'hypothèse son état est publiquement connu, les ministres de l'Église, de leur côté, n'ont pas non plus le droit de lui

donner la communion. S'ils le font, leur péché serait plus grave devant le Seigneur. Ce serait résolument une complicité et une profanation préméditée du Très Saint Sacrement du Corps et du Sang de Jésus.

4. REMARIÉE ET ACTIVE DANS SA PAROISSE. POURQUOI NE PEUT-ELLE PAS COMMUNIER ?

Q. – Une correspondante dont l'âge inspire le plus grand respect évoque le cas d'une catholique, divorcée suite à des violences conjugales, vivant comme "remariée", mais participant intensément à la vie de sa paroisse. Cela ne doit-il pas nous inciter à donner la sainte communion à cette personne ?

R. – Je reconnais la générosité de cœur sous-jacente à l'objection. Mais celle-ci mélange ou néglige divers aspects, que voici.

1. Si on subit des violences conjugales, on a le droit de quitter son conjoint (Code de droit canonique, canon 1153).

2. L'Église permet de demander par le divorce les effets civils d'une séparation légitime (Jean-Paul II, 21 janvier 2002, discours à la Rote romaine). Le simple divorce n'exclut pas des sacrements.

3. Un conjoint qui se livre de façon habituelle à des violences conjugales souffre probablement d'une maladie psychique, peut-être cause de nullité du susdit mariage dès le début (Code de droit canonique, canon 1095 § 3).

4. Si l'Église déclarait la nullité du premier mariage, la victime pourrait en contracter un autre, étant réunies les autres conditions de ce sacrement.

5. Il peut arriver qu'un divorcé, pour des raisons importantes, par exemple l'éducation d'enfants, ne puisse pas quitter son second conjoint. Dans ce cas, pour pouvoir être absous et accéder à la sainte communion, la personne doit s'engager à ne pas poser avec ce deuxième conjoint les actes qui, selon la loi divine, sont réservés aux véritables époux ("Familiaris consortio", n° 84). Or, l'expérience de nombreux couples montre que si c'est souvent très difficile, c'est néanmoins possible avec l'aide de la grâce de Dieu, un suivi spirituel,

et la pratique très fréquente du sacrement de la Réconciliation. En effet, ce dernier permet, en cas de chutes, de repartir plus fermement dans le bon chemin, en progressant graduellement vers la chasteté.

6. La participation à la vie paroissiale d'un divorcé remarié non encore prêt à promettre la chasteté dispose précisément à ouvrir son cœur à la grâce d'émettre cette promesse nécessaire ("Familiaris consortio", n° 84).

5. LA FAMILLE AFRICAINE N'EST PAS CE QUE VOUS NOUS EN DITES

Q. – Selon un autre prêtre qui s'appuie sur son expérience de missionnaire "Fidei donum" en Afrique, la famille africaine ne correspondrait pas à la description que j'en ai donnée.

R. – Je ne sais pas de quel pays et diocèse africain parle ce prêtre. Mais en Afrique de l'Ouest, malgré la présence massive de l'islam, dans la pure tradition de nos ancêtres, le mariage est monogamique et indissoluble. J'en parle dans mon livre "Dieu ou rien". Ainsi j'ai affirmé que, "pour l'instant, la famille en Afrique reste stable, solide, traditionnelle".

Je n'entendais nullement que la famille africaine non chrétienne serait un modèle, car elle souffre bien évidemment de la marque du péché et connaît aussi ses difficultés. Je prétendais seulement que dans la culture africaine en général :

1. la famille reste fondée sur une union hétérosexuelle ;
2. le mariage est envisagé sans le divorce, malgré le paradigme de la polygamie simultanée ;
3. il y est ouvert à la procréation ;
4. les liens familiaux sont envisagés comme sacrés.

N'est-ce pas finalement ce qu'a voulu souligner mon correspondant missionnaire ? (Je souligne ici la générosité du "Fidei donum", c'est-à-dire un prêtre diocésain occidental évangéliste volontaire en pays de mission).

Par ailleurs, la question qu'il soulève est autre : c'est celle de

l'éventuelle progressivité graduelle de la pastorale d'évangélisation des familles non chrétiennes, encore imbibées de déviations provoquées par le péché, mais dont certaines traditions peuvent être évangélisées, et servir de point de départ pour l'annonce du Christ.

En tout cas, si mon correspondant semble implicitement m'accuser d'avoir réduit "*la famille africaine*" à celle qui vit l'idéal chrétien, on ne peut la limiter en sens inverse au type polygame, de religion soit "*traditionnelle*", soit musulmane.

CONCLUSION. LE MAGISTÈRE DE L'ÉGLISE, CET INCONNU

Pour conclure, je me sens blessé dans mon cœur d'évêque, de constater une telle incompréhension de l'enseignement définitif de l'Église de la part de confrères prêtres.

Je ne puis me permettre d'imaginer comme cause d'une telle confusion que l'insuffisance de la formation de mes confrères. Et en tant que responsable pour toute l'Église latine de la discipline des sacrements, je suis tenu en conscience de rappeler que le Christ a rétabli le dessein originel du Créateur d'un mariage monogame, indissoluble, ordonné au bien des époux, ainsi qu'à la génération et à l'éducation d'enfants. Il a en outre élevé celui-ci entre baptisés au rang de sacrement, signifiant l'alliance de Dieu avec son peuple, tout comme l'Eucharistie.

Néanmoins, il existe aussi un mariage que l'Église appelle "légitime". La dimension sacrée de ce mariage "naturel" en fait une pierre d'attente du sacrement, à condition qu'il respecte l'hétérosexualité et l'égalité des deux époux quant à leurs droits et devoirs spécifiques, et que le consentement n'exclue pas la monogamie, l'indissolubilité, la perpétuité et l'ouverture à la vie.

A contrario, l'Église stigmatise les déformations introduites dans l'amour humain : l'homosexualité, la polygamie, le machisme, l'union libre, le divorce, la contraception, etc. Néanmoins, elle ne condamne jamais les personnes. Mais elle ne les laisse pas dans leurs péchés. Comme son Maître, elle a le courage et la charité de leur dire : va et désormais ne pêche plus.

L'Église n'accueille pas seulement avec miséricorde, respect et délicatesse. Elle invite fermement à la conversion. À sa suite, je promeus la miséricorde envers les pécheurs – nous le sommes tous – mais aussi la fermeté face aux péchés incompatibles avec l'amour envers Dieu, professé par la communion sacramentelle. N'est-ce pas imiter l'attitude du Fils de Dieu s'adressant à la femme adultère : « *Moi non plus, je ne te condamne pas. Va, désormais ne pêche plus* » (Jn 8, 11) ?

ANNEXE : Voici la 'recension' de Dieu ou rien par le pape émérite Benoît XVI, dans une lettre adressée à l'auteur : « *C'est avec beaucoup de profit spirituel, de joie et de gratitude que j'ai lu 'Dieu ou rien'. Le témoignage que vous donnez à propos de l'Église en Afrique, de sa souffrance à l'époque du marxisme et d'une vie spirituelle dynamique, a une grande importance pour l'Église, qui est spirituellement fatiguée en Occident. Tout ce que vous avez écrit en ce qui concerne le caractère central de Dieu, la célébration de la liturgie, la vie morale des chrétiens, est particulièrement significatif et profond. La réponse courageuse que votre ouvrage donne aux problèmes suscités par la théorie du 'genre' pose avec netteté, dans un monde qui n'y voit plus clair, une question anthropologique fondamentale* ».

CONNAISSANCE DE LA FOI

R de Mattei, Apologie de la Tradition, 2015, éd. Chiré, 17 €. pp. 104-122, extraits. Petit livre très instructif pour voir clair dans les questions religieuses actuelles et très confusément ou rarement abordées par ceux qui devraient les éclaircir. Le Professeur Mattei, auteur sûr s'il en est, a divisé ses 160 pages petit format en deux parties tout aussi instructives : historique (pages captivantes de l'histoire de l'église souvent ignorée) et théologique.

6 [...] La tradition catholique n'est autre chose que l'enseignement de Jésus-Christ transmis par les apôtres et, depuis, transmis de génération en génération. La vérité divine transmise par le Christ aux apôtres puis des apôtres à l'Église est définie par les théologiens comme étant la « *traditio apostolica* » ou le « *dépositum apostolicum* ». [...] La Tradition comprend non seulement un patrimoine de vérités, mais également une série de préceptes moraux, de règles liturgiques et de normes de gouvernement

ecclésiastique. Il n'y a pas d'expression plus riche de la Tradition que la liturgie où foi et Tradition se retrouvent. [...] Le « contenu » de la Tradition, selon saint Irénée, est donc la continuité de l'enseignement des apôtres dans l'Église qu'ils ont contribué à fonder. Les Pères de l'Église sont tous d'accord sur ce point : la Tradition est la doctrine apostolique dans la mesure où elle a été transmise de génération en génération et qu'elle est arrivée inaltérée jusqu'à nous. L'hérésie, pour les Pères de l'Église, est ce qui est « nouveau » et s'écarte de la Tradition.

7. A cet unique et objectif sens de la tradition comme dépôt sacré transmis par l'Église, les théologiens des XIX^e et XX^e siècles ont ajouté une « *Tradition subjective* » et « *objective* ». La tradition objective qui est ce en quoi l'on croit et qui est transmise, équivaut au « *depositum fidei* ». La Tradition subjective, que les théologiens préfèrent appeler « active », est celle qui se rapporte à l'action de transmission ou au sujet qui transmet. Certains font coïncider cette action avec le Magistère de l'Église, mais cette identification est fautive. Le Magistère est, en réalité, le pouvoir d'enseignement de l'Église. Mais la Tradition n'est pas seulement « *enseignée* » et « *définie* », elle est aussi gardée et crue : et si l'action d'enseigner est uniquement réservée à l'Église enseignante, celle de croire et de conserver vaut pour toute l'Église, enseignante comme enseignée. Il serait donc réducteur de définir le Magistère comme seule voie ou même comme « *règle* » directe et exclusive de la Tradition [...] Le concile de Trente, en définissant la Tradition, en indique comme critère d'authenticité le caractère apostolique : « *celle ci nous a été transmise comme de main en main, des apôtres jusqu'à nous* »⁴. [...] L'Église n'est pas infaillible par ce qu'elle exerce une autorité, mais parce qu'elle transmet une doctrine. [...]

9. Le Magistère est la partie du pouvoir de juridiction qui réside dans le droit et dans le devoir pour l'Église d'enseigner à tout le monde la doctrine évangélique selon le mandat reçu de son Fondateur⁵.

10 Tradition et Magistère

⁴ Denz-H, n° 1501.

⁵ « Magistère ecclésiastique », DTC, VI, col. 694.

Il ne faut donc point confondre le Magistère, entendu comme exercice d'un pouvoir appartenant au gouvernement de juridiction, avec le sujet qui l'exerce – l'Église - et avec son objet - le *depositum fidei et morum*, trésor de la foi et de la morale délivré par le Christ à l'Église.

Si le Magistère se rapporte avant tout à l'autorité qui garantit la transmission de la vérité objective au cours des siècles, alors le Magistère tend à s'identifier avec l'Église ou, plus précisément, avec les personnes physiques ou morales qui en détiennent les rôles : le pape ou les évêques⁶.

C'est en ce sens que d'aucuns ont parlé du Magistère comme d'une « règle directe » de la foi. La Tradition ne peut cependant pas être identifiée à la prédication actuelle de l'Église, ni le Magistère incarner l'unique et immédiate règle de la foi.

Le Magistère étant un pouvoir d'enseignement de l'Église, il diffère de la Tradition car il se fonde sur la Tradition objective et il dépend de la Tradition « active » qu'est l'Église. Le Magistère n'est pas la Tradition, car il la reçoit et n'est exercé qu'afin de la garantir. S'il s'identifiait avec la Tradition, il pourrait la « créer » ou, au moins, « accroître » la Révélation au lieu de se limiter à la recevoir et à la transmettre. C'est pour cette raison que le père Holstein écrit que « le Magistère n'est pas la Tradition. IL ne la produit pas, ni ne la transforme, mais la discerne et l'exprime »⁷.

Le Magistère n'est pas non plus l'Église puisqu'il constitue une fonction de celle-ci et qu'il n'est exercé que pour en enseigner les vérités révélées. L'unification des trois sujets - Tradition, Église, Magistère - que la constitution *Dei Verbum* du concile Vatican II semble proposer crée de graves confusions même si la constitution conciliaire précise, au n° 10, que « ce Magistère n'est pas au-dessus de la Parole de Dieu, mais il est à son service, n'enseignant que ce qui a été transmis, puisque par mandat de Dieu, avec l'assistance de l'Esprit Saint, il écoute cette Parole avec amour, la garde saintement et l'expose aussi avec fidélité »⁸.

11 Le critère de la Tradition

⁶ Voir, par exemple, J.-V. Bainvel, *De magisterio*, op. cit., et l'entrée Tradition d'A. Michel, DTC, XV, 1, col. 1252

⁷ H. Holstein, *La Tradizione*, op. cit., p. 128

⁸ Concile Vatican II, constitution dogmatique *Dei Verbum*, n° 10

Quelqu'un pose la question : qui interprète la Tradition ? L'interrogation est impropre, puisque c'est avant tout la Tradition qui est *regula fidei*, c'est-à-dire qu'elle est un critère et non un objet d'interprétation. Mais, à partir de Luther puis de Descartes, la voie a été ouverte - y compris dans la pensée catholique - à un subjectivisme qui était inconnu aux Pères de l'Église, à la scolastique et aux grands théologiens de la Contre-Réforme. L'activisme du sujet connaissant s'est substitué à une attention jusqu'alors réservée à l'objectivité des choses connues. En théologie, cette méthode cognitive a conduit au primat de l'épistémologie puis de l'« herméneutique »⁹. L'interprétation tend aujourd'hui à devenir un jugement herméneutique, et savoir qui doit interpréter est devenu plus important que de connaître ce qui doit être interprété. Nous nous trouvons face à cette « herméneutique du sujet », typique de la pensée moderne et postmoderne, selon laquelle le sujet connaissant prévaut sur le fait objectif à connaître. Il y a de plus une équivoque dans l'usage du mot interpréter dans son sens propre, notamment par rapport aux mots conserver et transmettre. En fait, la Tradition, comme toute autre vérité, ne doit pas être « interprétée » mais, éventuellement, clarifiée et définie, puis, avant tout, reçue et transmise.

La formulation correcte de la question est donc : qui transmet la Tradition ? Et la réponse ne peut être que : l'Église, enseignante et enseignée, dans sa totalité. L'Église enseignée se limite à la recevoir, à la croire et à la transmettre de nouveau ; l'Église enseignante, notamment en la personne du pape, la proclame, la définit et l'enseigne. Mais le fait que l'Église transmette la Tradition ne signifie pas qu'elle puisse « l'interpréter » jusqu'à la nier ou la contredire.

Bien différente est l'interrogation : qui exerce le Magistère (c'est-à-dire : qui « enseigne ») au sein de l'Église ? Et la réponse, cette fois, ne peut être que celle-ci : le pape et les évêques qui composent l'Église enseignante. Mais l'Église enseignée, tout en n'ayant aucun pouvoir de Magistère, est elle aussi assistée par l'Esprit Saint. En ce sens, Melchor Cano affirme que « l'Église universelle, c'est-à-dire l'ensemble des fidèles ,

⁹ par exemple, Gilles Routhier et Guy Jobin, *L'Autorité et les Autorités. L'herméneutique théologique de Vatican II*, Paris, Cerf, 2010.

n'est pas la seule à bénéficier de cet éternel Esprit de Vérité, car les princes et les pasteurs de l'Église en bénéficient aussi »¹⁰. Le risque de l'herméneutique du sujet (**qui** interprète, plutôt que **ce qui** est transmis) est aussi d'inaugurer une chaîne herméneutique interminable. Cela signifie, avertit le père Cavalcoli, o.p., que « toute interprétation, aussi claire soit-elle, doit être "interprétée", mais cette nouvelle interprétation doit elle aussi être interprétée, et ainsi de suite à l'infini, sans jamais atteindre une explication ou une clarification définitive »¹¹. Si la Tradition avait besoin d'être interprétée par le Magistère, nous devrions nous demander qui interprète le Magistère. Et si le pape était l'interpréteur du Magistère, nous devrions ensuite nous demander qui interprète le pape puisqu'il n'y aurait plus d'interprétation objective et définitive en soi. Du reste, qui affirme que le pape est la règle d'interprétation de la Tradition est souvent contraint d'affirmer que les discours d'un pape ont besoin d'une exégèse bienvenue. Généralement, celui qui clame haut et fort « Tu es Petrus » ne se réfère pas au Pontife romain ... mais à lui-même.

Il n'existe pas de formule plus équivoque que celle qui voudrait que le Magistère interprète la Tradition. Le mot Tradition est en fait compris comme enseignement objectif et circonscrit au passé. Le terme Magistère, au contraire, est pris dans un sens subjectif, étant identifié avec l'autorité enseignante qui s'exprime au présent. Ce Magistère actuel, dit « vivant », devient la source du Magistère objectif, et le Magistère « vivant » devient, à son tour, la règle herméneutique de la Tradition, comme si cette dernière n'était pas un Magistère pérenne et vivant. L'accent est mis sur le sujet qui doit transmettre l'enseignement reçu plutôt que sur l'enseignement objectif qui doit être transmis¹². En réalité, comme nous l'avons vu, le Magistère n'est pas autre chose qu'un pouvoir dont se sert le sujet Église pour remplir son devoir d'« enseigner » les fidèles et il ne peut en aucun cas être considéré comme un lieu théologique intrinsèquement autonome et indépendant.

Nous pouvons dire qu'il n'y a pas de Tradition sans le Magistère de

¹⁰ M. Cano, *De Iacis theologis*, op. cit., p. 250.

¹¹ Giovanni Cavalcoli o. p., *La questione dell'eresia oggi [La Question de l'hérésie aujourd'hui]*, Rome, Vivere In, 2008, p. 134 et 284.

¹² MS' B. Gherardini, *Quocumque dixero vobis*, op. cit., p. 159

l'Église, dans le sens où, pour faire partie de la Tradition, une vérité doit être enseignée par l'Église et enseignée, non pas una tantum, mais de façon constante et cohérente. Une fois que cette vérité fait partie de la Tradition, elle ne peut plus être modifiée par le Magistère postérieur de l'Église. En ce sens, c'est à travers l'Église et son Magistère que la Révélation se fait Tradition¹³.

Le Magistère de l'Église, c'est-à-dire l'action avec laquelle l'Église enseignante exerce son droit et devoir d'enseigner, est de toute nécessité pour qu'une vérité religieuse ou morale déterminée fasse partie de la Tradition de l'Église. De ce côté-là, il n'y a pas de Tradition sans Magistère. Mais le Magistère, quant à lui, s'alimente grâce à la Tradition, qu'il garde et transmet. Il dépend d'elle, ne peut la créer, mais doit la recevoir. Il peut l'appliquer à de nouvelles problématiques qui seraient apparues au cours de l'histoire, comme cela est arrivé à propos des problèmes moraux de la contraception et de la fécondation in vitro. Mais le critère objectif, la règle de foi, reste la vérité enseignée et transmise par le Magistère, et non le Magistère en lui-même.

Par ordre décroissant d'importance, nous avons d'abord la Tradition - donc l'Église -, puis le Magistère - qui est un « pouvoir » que l'Église exerce pour perpétuer la Tradition. Le Magistère, en soi, n'est pas une « source » mais une « potestas », et il ne peut d'aucune façon prévaloir sur la Tradition. L'autorité légitime de l'Église peut exercer d'une mauvaise manière son pouvoir, car l'infaillibilité ne lui est garantie que sous certaines conditions. Dans les cas douteux, il faut faire appel au « depositum fidei » que l'Église conserve, à la Tradition dont elle est l'organe et la voix. Personne d'autre que l'Église enseignante ne peut définir les vérités de foi, mais le sensus fidei des fidèles est suffisant pour connaître et conserver ces vérités.

Le Magistère de l'Église n'est pas le fruit de la volonté définitoire du pape et des évêques. Il dépend, et il ne peut être séparé, des sources de la Révélation : l'Écriture et la Tradition. Avant le Magistère, il y a l'Église ; avant l'Église, il y a la Tradition ; avant la Tradition, il y a la Révélation ; et avant la Révélation, il y a le Révéléateur, le Christ lui-même. Jésus-Christ -

¹³ Ibid., p. 38

Dieu - transmet sa divine Parole à l'Église afin que cette dernière la conserve et la transmette au cours des siècles. La Tradition est la manière avec laquelle la Révélation est transmise, mais elle est aussi le contenu ou - si l'on préfère - le contenant de la Révélation. En ce sens, comme Benoît XVI l'a répété, « la Tradition vivante de l'Église constitue la règle suprême de la foi »¹⁴. (à suivre)

LITURGIE

Du rite de la Sainte Communion

Lors d'une réunion de 'formation' des 'équipes liturgiques' d'un doyenné, en présentant les modifications de la prochaine traduction du Missel Romain en français, et commentant les gestes et paroles rituelles au long de la Messe, le conférencier, quittant son habitude de ne citer que les textes officiels du Missel ou de la Constitution de Vatican II sur la Liturgie, s'est contenté de mentionner le texte d'un bureau de la Conférence épiscopale concernant l'administration de la Sainte Communion : « *Il y a deux façons de recevoir le corps du Christ : en tendant la main ou en ouvrant la bouche. Ces deux façons ont une égale légitimité. On notera cependant que la communion dans la main est la plus ancienne et qu'elle fut la seule façon de faire durant les neuf premiers siècles de l'Église, tandis que l'autre s'imposa ensuite, essentiellement pour des raisons d'hygiène et de respect (les mains n'étant pas toujours propres !) Il est dit dans le récit de l'institution, que Jésus « donna ». Cet acte est maintenu dans la liturgie : « les fidèles reçoivent le corps du Christ ». Le communiant (hormis le prêtre) ne se sert pas lui-même, il reçoit le corps du Christ » (Centre National de Pastorale Liturgique, *L'art de célébrer*, tome 2, Guide Célébrer 10, Cerf, Paris 2003, p. 80)*

Le premier effet des trois graves déficiences de ce texte est d'empêcher que l'enseignement de l'Église soit connu, et donc vécu -ce qui est une grave faute pastorale- au grand dam de la foi des fidèles et de la vénération due au Seigneur présent en personne au très saint Sacrement.

La première déficience est une contre-vérité : « *Il y a deux façons de*

¹⁴ Benoît XVI, Exhortation apostolique post-synodale *Verbum Domini*, 11 novembre 2010.

recevoir le corps du Christ : en tendant la main ou en ouvrant la bouche. Ces deux façons ont une égale légitimité ». L'Église enseigne par la voix de Paul VI et aucun Pape n'est revenu dessus, que la manière « *traditionnelle* » est l'unique norme pour communier. Elle seule est donc légitime. L'autre manière (« *en tendant la main* ») a été évaluée comme un abus par Paul VI dans Memoriale Domini : après avoir expliqué que c'est sans autorisation de l'Église que la manière dite 'moderne' s'est répandue çà et là [France et RFA], Paul VI s'appuyant sur l'immense majorité des évêques consultés de par le monde, affirme non seulement qu'il n'est pas opportun de changer la façon traditionnelle et même « *exhorte de façon véhémente évêques, prêtre et fidèles à se soumettre diligemment à la loi en vigueur une fois encore confirmée* », mais opinant qu'il semblait immédiatement difficile de rétablir la norme là où « *se serait déjà enraciné dans un endroit particulier l'usage contraire* » concède aux conférences épiscopales un 'indult' c'est à dire une 'concession' à demander au St Siège pour le ministre du culte « *de déposer l'Hostie consacré dans la main* » du communiant. Un minimum d'honnêteté intellectuelle ne peut que constater qu'on est très loin d'une « *égale légitimité* » des deux pratiques.

La deuxième déficience est une approximation historique, visant à légitimer la pratique moderne comme si elle était un retour de la pratique originelle : « *la communion dans la main est la plus ancienne et qu'elle fut la seule façon de faire durant les neuf premiers siècles de l'Église* ».

D'abord la pratique ancienne dans la main là où elle eut lieu n'était pas la pratique moderne d'auto-communion. En effet, celle ci consiste à recevoir l'Hostie dans une main puis, de l'autre, à la prendre et la consommer dans la bouche. Dans l'antiquité, l'Hostie était déposée dans la main droite, mais la main gauche ne la prenait pas pour la porter à la bouche : on la prenait avec la langue. Exactement comme fait le prêtre dans la messe du rite maronite ; c'est à dire que le fidèle se servait en fait de sa main droite comme d'une patène. Les deux manières sont si différentes que la cardinal Ranjith qui fut préfet de la congrégation de la liturgie et des sacrements vient d'interdire dans son archidiocèse de Colombo, la pratique moderne qui relève écrit-il de « *l'auto-communion* ».

‘*Accipite*’, en grec ‘*lambaneite*’, des paroles du Christ à la Cène n’a jamais voulu dire ‘*prenez*’ mais ‘*recevez*’. On ne vénère ni n’adore ce que l’on prend ou manipule, mais on reçoit humblement Celui dont au fond nul ne sera jamais digne de la venue intime.

Ensuite cette pratique ancienne de la communion dans la main, d’esprit tout différent, n’est pas attestée avant la fin des persécutions même si on la trouve dès le début du IV^o s. Existait-elle auparavant ou était-elle un reste de la pratique qu’il a fallu adopter pendant les persécutions puisque Saint Basile (350) dit clairement que recevoir la communion de ses propres mains n’est permis qu’en temps de persécution ou, comme dans le cas des moines au désert, lorsqu’il n’y a ni prêtre ni diacre pour la distribuer ? Par ailleurs Saint Léon le Grand témoigne que la pratique ‘*traditionnelle*’ était bien déjà traditionnelle. Et le concile de Rouen vers 650 demande au clergé : « *Ne mettez pas l’Eucharistie dans les mains d’un laïc ou d’une laïque, mais seulement dans leur bouche* » - on se rappellera que la liturgie byzantine a toujours réservée la communion ‘dans la main’ au clergé. On notera aussi que d’après Mario Righetti la communion sur les lèvres semble avoir été répandue bien plus qu’on ne le croit au VI^o s. et d’après Klaus Gamber, la suppression de la communion dans la main se situe à la même époque. On n’oubliera pas enfin que dans bien des endroits la communion aux laïcs fut seulement donnée par intinction (Hostie trempée dans le précieux Sang, donc reçue dans la bouche directement) jusqu’au XII^o s. Pour en savoir plus on consultera Martin Lugmayr *Histoire du rite de la distribution de la communion, Vénération et administration de l’Eucharistie*, CIEL 1996, pp. 61-82.

Il semble pour le moins très approximatif d’affirmer « *la communion dans la main est la plus ancienne et qu’elle fut la seule façon de faire durant les neuf premiers siècles de l’Église* », et dans la mesure où cette affirmation vise à faire croire que la pratique dite moderne est un revival des origines oubliés, c’est mensonger.

La troisième déficience est de passer à côté du motif essentiel réglant la manière de communier. Se contenter d’opiner sans plus que la pratique traditionnelle naquit « *essentiellement pour des raisons d’hygiène et de respect (les mains n’étant pas toujours propres !)* » c’est faire l’impasse

sur la dimension de foi et d'adoration de la Présence Divine qui impliquent bien plus que d'avoir des mains propres et le sens de l'hygiène. Cette impasse ahurissante de la part d'un prêtre, semble-t-il, est une illustration éclatante que les dangers de la communion dans la main prévus par Paul VI se sont largement et gravement réalisés : *« une moindre vénération envers l'auguste Sacrement de l'autel ; une profanation de ce Sacrement ; ou une altération de la vraie doctrine »* Cela est si vrai que des pratiques profanatoires comme celles d'emporter des Hosties chez soi pour les coudre en ruban magique (cf. canon de Jacques d'Edesse, VII^os.) qui finirent par faire supprimer la communion dans la main au profit de la seule manière traditionnelle, reviennent aujourd'hui Ce 24 novembre, Famille Chrétienne nous apprend que : *« La mairie [de Pampelune] a autorisé la tenue d'une exposition au cours de laquelle des hosties consacrées soustraites au service de la communion des fidèles ont été disposées sur le sol pour former le mot « pédérastie ». L'auteur de cette exposition a également posé nu devant ces hosties consacrées. Sont aussi exposées des photos où l'on voit l'auteur de ces faits à la messe, comme s'il communiait. Mais en fait de communier, il mettait l'hostie consacrée de côté, en vue de la réalisation de cette exposition. L'auteur revendique avoir ainsi subtilisé 248 hosties consacrées »*. Voilà ce que rend possible la communion moderne dans la main. Et on pourrait multiplier les exemples

- L'abbé Lotte.¹⁵

ACTUALITÉ RELIGIEUSE

Un évêque de Rome ambigü.

"C'est l'heure de la diversité réconciliée", a dit le pape François dans la Christuskirche luthérienne de Rome où il est allé en visite ce 15 nov. Une réconciliation qui se traduit d'après lui dans les œuvres de charité, sans trop insister sur les différences dogmatiques et de "doctrine" : un mot, a-t-il dit, si "difficile à comprendre". Jorge Mario Bergoglio a parlé d'abondance, laissant de côté l'homélie écrite préparée. Et évidemment il a répondu de même aux questions. L'une d'entre elles a soulevé la question de l'intercommunion, c'est à dire la possibilité ou non de participer à la même communion eucharistique entre chrétiens de confessions

¹⁵ Sur ce sujet on lira avec fruit le livre clair et documenté du Père Paul Cocard, fsj [La Communion sur la langue, une pratique qui s'impose !](#) DMM, 2015, 96 pp. 9,50 €

différentes. Ce que l'Église catholique admet - à certaines conditions - avec les Églises orthodoxes, mais pas les protestantes, dont la conception de l'Eucharistie est trop différente de la foi catholique. La transcription de la vidéo est de J. Smits.

Q. Je m'appelle Anke de Bernardinis et, comme de nombreuses personnes de notre communauté, je suis mariée à un italien, qui est un chrétien catholique romain. Nous vivons ensemble heureux depuis plusieurs années, partageant joies et douleurs. Nous regrettons donc beaucoup d'être divisés dans la foi et de ne pas pouvoir participer ensemble à la Cène du Seigneur. Que pouvons-nous faire pour parvenir, finalement, à la communion sur ce point?

R. « *La question sur le fait de partager la Cène du Seigneur, il n'est pas facile pour moi d'y répondre. Surtout [gloussement] devant un théologien comme le cardinal Kasper. J'ai peur !* » [Rires dans l'assistance, puis applaudissements.] *Je pense que le Seigneur nous a dit, lorsqu'il nous a donné ce commandement, "Faites ceci en mémoire de moi". Et lorsque nous partageons la Cène du Seigneur, nous rappelons et nous imitons, nous faisons la même chose que ce que le Seigneur Jésus-Christ a fait. La Cène du Seigneur y sera : le banquet final dans la Nouvelle Jérusalem. Il y sera. Mais ce sera le dernier. En attendant, je me demande et je ne sais comment répondre : votre question, je la fais mienne, et je me la pose. Partager la Cène du Seigneur : est-ce la fin d'un chemin ou est-ce le viatique pour cheminer ensemble ? Je laisse la question aux théologiens et à ceux qui comprennent.*

« *Il est vrai que dans un certain sens, partager signifie qu'il n'y a pas de différences entre nous, que nous avons la même doctrine – je souligne ce mot, un mot difficile à comprendre. Mais je me demande : mais n'avons-nous pas le même baptême ? Et si nous avons le même baptême, nous devons cheminer ensemble. Vous êtes vous-même le témoignage d'un chemin tout aussi profond, car c'est un chemin conjugal, un vrai chemin familial, d'amour humain et de foi partagée, non ? Nous avons le même baptême.*

« *Quand vous vous sentez pécheresse – et moi je me sens si pécheur –, que votre mari se sent pécheur, vous, vous allez devant le Seigneur, vous demandez pardon. Votre mari fait la même chose, et il va aussi devant le prêtre, et il demande l'absolution. Ce sont des remèdes*

pour maintenir vivant le baptême. Lorsque vous priez ensemble, ce baptême grandit, il devient fort. Lorsque vous enseignez à vos enfants qui est Jésus, pourquoi Jésus est venu, ce qu'a fait Jésus, vous faites la même chose, que ce soit dans la langue luthérienne ou dans la langue catholique. Mais c'est la même chose.

« La question ? [Ici le pape dessine un point d'interrogation dans l'air avec son index.] La Cène ? Ce sont des questions auxquelles, seulement si l'on est sincère avec soi-même, et avec le peu de lumières théologiques que j'ai, il faut répondre la même chose. Voyez, vous.

« "Ceci est mon corps, ceci est mon sang, a dit le Seigneur. Faites ceci en mémoire de moi." Ceci est un viatique qui nous aide à cheminer.

« J'ai eu une grande amitié avec un évêque épiscopalien, 48 ans, marié, deux enfants. Il y avait en lui cette inquiétude. Une femme catholique, les enfants catholiques, lui, évêque. Le dimanche, il accompagnait sa femme et ses enfants à la messe. Et après il allait faire le culte avec sa communauté. C'est un pas de participation à la Cène du Seigneur. Puis il est allé de l'avant, puis le Seigneur l'a appelé, un homme juste.

« A votre question, je réponds seulement par une question. Comment puis-je faire avec mon mari pour que la Cène du Seigneur m'accompagne sur ma route ? C'est un problème auquel chacun doit répondre. Mais un pasteur, ami, me disait : "Mais nous croyons que le Seigneur est présent là. Il est présent. Vous, vous croyez que le Seigneur est présent. Quelle est la différence ?" – "Ce sont les explications, les interprétations..." La vie est plus grande que les explications, les interprétations. Faites toujours référence au baptême. Une foi, un baptême, un Seigneur ! C'est ce que nous dit Paul ; et à partir de là, tirez les conséquences.

« Moi, je n'oserais jamais vous donner la permission de faire cette chose parce que ce n'est pas de ma compétence. Un baptême, un Seigneur, une foi : parlez avec le Seigneur, et allez de l'avant. Je n'ose pas, je n'ose pas dire davantage. » [Forts applaudissements.] » •

On est loin de la clarté de l'enseignement de l'Église qu'il était facile de rappeler en termes simples et qu'on trouve dans le Catéchisme de l'Église Catholique au n° 1400 : *« Les communautés*

ecclésiales issues de la Réforme, séparées de l'Église catholique, 'en raison surtout de l'absence du sacrement de l'Ordre, n'ont pas conservé la substance propre et intégrale du mystère eucharistique' (UR 22). C'est pour cette raison que, pour l'Église catholique, l'intercommunion eucharistique avec ces communautés n'est pas possible. Cependant, ces communautés ecclésiales, 'lorsqu'elles font mémoire dans la sainte Cène de la mort et de la résurrection du Seigneur, professent que la vie consiste dans la communion au Christ et attendent son retour glorieux' (Vatican II, Unitatis Redintegratio n°22). »

Ces confusions et ambiguïtés ne sont-elles pas étranges pour un Pape même si ce n'est un discours officiel ? surtout que flou et absence de renvoi au fond doctrinal sont récurrents dès que François s'exprime d'abondance de cœur : interviews, coups de fils, homélies de Ste Marthe... que reprennent les média. Or les catholiques français contrairement aux USA, RFA, GB et Italie, ne disposent que de gros media 'papomaniaques' pour diverses raisons voire opposées : média de gauche anticléricale qui surfe sur les ambiguïtés de Bergoglio, media officiels cathos 'la voix de son maître', média conservateurs terrifiés à l'idée d'informer vraiment pour ne pas peiner leurs clients qui ont depuis longtemps remplacé la foi catholique dans le ministère pétrinien –ce qui suppose connaissance de la doctrine exacte et des faits- par un suivisme affectif réflexe–ils feraient bien de lire l'histoire de l'Église... et le CEC-, media 'tradis' qui ont peur de rater la réintégration espérée, media 'ancien tradis' qui ont peur qu'on les prenne pour des mal raliés).

Loin des manifestations de sentiments positifs ou négatifs, il faut prier pour le Saint Père, avec à la fois les sentiments dus à sa personne et une vive conscience chrétienne que les limites de l'exercice de sa fonction issues de sa personnalité, ne sauraient empiéter sur notre foi qui n'est due qu'à Dieu et se règle sur l'Écriture et la Tradition apostolique telles que le Catéchisme de l'Église Catholique par exemple nous les communiquent. La parole pontificale n'est pas au dessus d'eux et n'a d'autorité qu'en étant leur premier et clair serviteur. Prions aussi déjà pour le successeur qui devra corriger les fruits vénéneux de ces ambiguïtés et confusions amplifiées par les media et se répandront dans l'Église du fait de la très mauvaise

NOS AMIS LES SAINTS

Un livre à lire

Hélène Mongin, *Louis et Zélie Martin, les saints de l'ordinaire*, éd. de l'Emmanuel, 2008, 180 pp. 16 €

C'est l'histoire de deux âmes. Le 13 juillet 1858, en l'église Notre-Dame d'Alençon, Louis Martin épouse Zélie Guérin. Il a trente-quatre ans, elle vingt-six ; ils ne se connaissent que depuis trois mois, mais ne doutent pas une seconde que ce mariage soit la volonté de Dieu. Pourtant, c'est vers le cloître que ces deux coeurs ardents avaient tendu dans leur jeunesse. Mais Dieu les appelait à une autre forme de sainteté.

Ils connurent un amour sans ombre et eurent neuf enfants parmi lesquels figure la petite Thérèse, qui est aussi, au dire de Pie X, «la plus grande sainte des temps modernes».

À ce titre, tout le monde les connaît. Mais qui sont-ils au juste, ces parents que leur fille jugeait «plus dignes du ciel que de la terre» ?

La lecture de la très vivante biographie qu'Hélène Mongin leur consacre est une véritable rencontre avec deux âmes d'exception assorties par les soins d'un profond dessein de la Providence. On a vite fait de s'incliner devant leur humanité à la fois tendre et héroïque. Leur existence est frappante de modernité. Au milieu des contraintes, des épreuves et des joies ordinaires de la vie de famille, ils nous montrent un chemin extraordinaire. Celui d'une confiance et d'une amitié sans faille avec Dieu, toujours premier servi.

TÉMOIGNAGE

La puissance apostolique de la vénération de la Sainte Eucharistie

Le procès de béatification de Mgr Fulton Sheen, interrompu pour d'obscures rivalités entre diocèses américains, a pu reprendre récemment. Deo gratias ! Voici un beau témoignage qu'il a laissé lui même quelques mois avant sa mort sur la

chaîne de TV nationale américaine d'alors, sur la fidélité à la vénération du Seigneur présent dans l'Eucharistie et la puissance missionnaire de cette vénération.

« Mgr Sheen, vous avez inspiré des millions de personnes dans le monde entier. Mais vous, qui vous a inspiré ? Est-ce le Pape ? ». « Non, ni un Pape, ni un cardinal, ni un autre évêque, pas plus qu'un prêtre ou une religieuse, répondit-il, celle qui m'a inspiré, c'est une petite Chinoise de 11 ans ! »

Mgr Sheen raconta alors l'histoire de cette petite Chinoise. Quand les communistes prirent le pouvoir en Chine, ils enfermèrent un prêtre dans son propre presbytère, près de son église. De sa fenêtre donnant sur l'église, le prêtre vit, terrifié, les communistes envahir l'église et se diriger vers l'autel. Pleins de haine, ils profanèrent le tabernacle, attrapèrent le ciboire et, le jetant par terre, éparpillèrent les hosties consacrées sur le sol. C'était une époque de persécutions, et le prêtre connaissait le nombre exact d'hosties dans le ciboire : 32.

Lorsque les communistes repartirent, peut-être ne virent-ils pas, ou ne prêtèrent-ils pas attention à une petite fille qui priait au fond de l'église et avait assisté à toute la scène. La nuit, l'enfant revint et, échappant à la vigilance du garde posté devant le presbytère, entra dans l'église. Là, elle fit une heure d'adoration, un acte d'amour en réparation de l'acte de haine. Elle s'approcha de l'autel, s'agenouilla, se baissa et, à quatre pattes, happa une hostie avec sa langue, recevant ainsi Jésus dans la Sainte Communion – à cette époque, personne ne recevait autrement Jésus-Hostie que sur la langue.

L'enfant continua à revenir chaque jour, faisant son heure sainte et recevant Jésus Eucharistie sur la langue. Un jour, il ne resta plus qu'une dernière hostie, que la petite consumma comme d'habitude. Mais elle fit sans le vouloir un bruit qui éveilla l'attention du garde. Celui-ci courut derrière elle, l'attrapa et la frappa avec la crosse de son arme, jusqu'à la tuer. Le prêtre fut témoin de cet acte de martyre, assistant à la scène, accablé, de la fenêtre de sa chambre transformée en geôle.

Quand Mgr Sheen entendit ce récit, il fut tellement impressionné qu'il promit à Dieu de consacrer une heure, chaque jour, jusqu'à sa mort, à l'adoration eucharistique : une promesse qu'il tint pendant ses 60 années de vie sacerdotale, puisque c'est devant le Saint Sacrement exposé dans sa chapelle privée qu'on le retrouva mort le 9 décembre 1979. Si cette petite martyre chinoise avait pu témoigner par sa vie de la réelle et belle présence de

son Sauveur dans le Saint-Sacrement, l'évêque se voyait tenu à faire de même. Depuis, son unique désir sera d'attirer le monde au Cœur brûlant de Jésus dans le Saint-Sacrement.

Cette enfant a enseigné à l'évêque les véritables courage et zèle que l'on doit avoir pour l'Eucharistie : comment la foi peut prendre le pas sur toutes les peurs, et comment le véritable amour de Jésus dans l'Eucharistie doit transcender sa propre vie •

TEXTE DU MOIS SUR LA MISÉRICORDE

Joseph Ratzinger-Benoît XVI, Jésus de Nazareth , vol. II, page 160.

Dieu ne peut tout simplement pas ignorer l'ensemble de la désobéissance des hommes, tout le mal de l'histoire, il ne peut pas le traiter comme une chose de peu d'importance et insignifiante. Une telle sorte de “miséricorde”, de “pardon inconditionnel” serait cette “grâce à bon marché”, contre laquelle Dietrich Bonhoeffer s'est élevé avec raison, face à l'abîme du mal de son temps.

L'injustice, le mal comme réalité, ne peut pas être simplement ignoré, ne peut pas être laissé là. Il doit être éliminé, vaincu. C'est là, seulement, la vraie miséricorde. Et puisque les hommes n'en sont pas capables, Dieu lui-même s'en charge maintenant - c'est là la bonté «inconditionnelle» de Dieu, une bonté qui ne peut jamais être en contradiction avec la vérité et la justice qui lui est liée.

Sommaire

EDITORIAL le chien et les chacals p. 1 ♦ ANNÉE DE LA MISÉRICORDE Les Portes saintes, images du Christ p. 3 • La Liturgie des jubilés, ouverture vers le Ciel p. 5 • Texte du mois par J. Ratzinger p. 56 ♦ LA CULTURE À L'ENDROIT la cop 21 déjà un échec ! p. 8 • le moulinet de la rivière Tellico p. 17 ♦ LA FRANCE PAR PH. DE VILLIERS Le pouvoir devenu une clownerie p. 21 • La barbarie va nous faire retrouver notre civilisation p. 31 • DOCTRINE ET VIE Dans l'Église il y a surtout une crise de la foi PAR CARDINAL SARAH p. 34 ♦ CONNAISSANCE DE LA FOI Tradition & Magistère PAR R. DE MATTEI p. 41 ♦ LITURGIE De la sainte Communion par l'abbé Lotte p. 47 ♦ ACTUALITÉ RELIGIEUSE Un évêque de Rome ambigü p. 50 ♦ NOS AMIS LES SAINTS Un livre à lire p. 54 ♦ TÉMOIGNAGE Mgr Sheen et l'Eucharistie p. 54